



LES JEUNES
AU CŒUR DE LA
TRANSFORMATION SOCIALE



50^e du BCJ



50^e du BCJ

LES JEUNES AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION SOCIALE

 **BUREAU DE
CONSULTATION
JEUNESSE**



CRÉDITS

Recherche et rédaction

Jean-Vincent Bergeron-Gaudin

Comité publication

Nathalie Boucher

Marie Leclerc

Alerte Avril

François-Xavier Charlebois

Comité de lecture

Nathalie Boucher

France Tardif

Alerte Avril

Collaboration spéciale

Rodney Dorvelus

Audrey Beauchemin

Monique Deslongchamps

Mise en page

Anne-Laure Jean

Illustrations

Judeisy De Leon G.

Poème, slam

Sam John

Anne-Sophie Regnaud

Nahel Laïb

Bureau de consultation jeunesse (BCJ)

C.P. 60017 B.P. Villeray

Montréal, Québec H2R 0B5

www.bureaudeconsultationjeunesse.org

© Bureau de consultation jeunesse inc.

Toute reproduction, diffusion publique ou utilisation d'éléments, tels que des images, des graphiques ou des textes dans d'autres publications électroniques ou imprimées, sont interdites sans l'autorisation du Bureau de consultation jeunesse inc.

Les jeunes au cœur de la transformation sociale

ISBN 978-2-920191-25-9 (livre imprimé)

ISBN 978-2-920191-26-6 (PDF)

Dépôt légal : 3^e trimestre 2024

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



100%



LA FORÊTE EST
NOTRE Avenir

Papier enviro 100

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	
PETITE HISTOIRE DES CINQUANTE ANS DU BCJ	7
MOT DU RÉDACTEUR	
LE BCJ, TOUJOURS JEUNE!	13
1970-1973	
AUX ORIGINES	25
1974-1982	
LA MULTIPLICATION DES POINTS DE SERVICES	39
1983-1994	
LE FONCTIONNEMENT COLLECTIF	55
1995-2007	
L'APPROFONDISSEMENT DE L'APPROCHE	75
2008-2020	
L'APPRENTISSAGE DU POUVOIR	99
CONCLUSION	
PAR, POUR ET AVEC : EXPÉRIMENTER ET CO-CONSTRUIRE AVEC LES JEUNES	119
TÉMOIGNAGES	
L'EFFET BCJ, D'HIER À AUJOURD'HUI	129
ANNEXE	

**Au BCJ, 50 printemps à célébrer,
Liberté, compagne fidèle, m'apprit à m'envoler.
Dans l'affirmation de soi, une quête intime,
Contre l'oppression, j'ai trouvé ma rime.
Solidarité, écho dans le cœur de chacun,
Entraide, coopération, des liens à jamais faits.
Mobilisation sociale, énergie partagée,
Contre l'individualisme, notre force dévoilée.
Justice sociale, égalité des droits, ma boussole,
Respect de la dignité, le ciment de mon rôle.
Respect des différences, palette infinie,
Contre discrimination, l'injustice s'évanouit.
Au BCJ, 50 années de combat et d'évolution,
Liberté, solidarité, justice, notre évolution.
Dans ce slam personnel, résonne une voix,
Celle du BCJ, symbole de choix.**

Anne-Sophie Regnaud



PRÉFACE

**PETITE HISTOIRE
DES CINQUANTE
ANS DU BCJ**

Jean Panet-Raymond

50 ANS DÉJÀ !

Les jeunes ont grandi et ont largement contribué au paysage communautaire « par et pour les jeunes ». L'épopée du Bureau de consultation jeunesse reflète ce paradoxe de ce qui se veut un mouvement de transformation sociale et une quasi-institution, par son ampleur et sa complexité, et qui a donné naissance à de multiples organismes au service des jeunes, en gardant toujours cette place centrale aux jeunes. Un paradoxe de charge administrative, d'agilité et de créativité à l'avant-garde de l'intervention auprès des jeunes. Paradoxe ou équilibre avec une approche globale ! Cette approche globale émancipatrice, anti-oppressive, antiraciste, écologiste, féministe, qui n'a jamais perdu de vue la centralité des jeunes dans des environnements qui évoluent constamment.

Quelques thèmes semblent ressortir de ce long voyage, qui se poursuit ; ces thèmes qui constituent la contribution unique, énorme et trop peu connue du BCJ. *L'empowerment*, le « par et pour » qui part d'un préjugé favorable, mais non complaisant à l'égard des jeunes, pour soutenir leur émancipation. L'expérimentation et la réflexion critique collective, qui accueillent et bousculent par de nouvelles façons de voir et de faire les choses, sans perdre de vue la centralité des jeunes.

L'adaptation continue, qui suit l'expérimentation et qui transforme les pratiques et les collaborations avec de nouveaux partenaires et mouvements sociaux.

Un fonctionnement, inclusif et collectif, qui s'adapte constamment, avec toute la complexité des points de services et des ancrages territoriaux, distincts mais unis.



L'empowerment des jeunes doit mener à une certaine autonomie critique, une émancipation des jeunes qui deviennent autonomes par rapport à un encadrement familial ou institutionnel, lequel révèle leur trajectoire pleine d'embûches. C'est là que l'accompagnement, sans complaisance, des intervenant·e·s devient si névralgique, en respectant les principes de l'éducation populaire autonome, inspirée de *La Pédagogie des opprimés*, de Paulo Freire.

Écouter c'est reconnaître la parole, mais ce n'est pas nécessairement appuyer les comportements ! Voilà la distinction, combien difficile, à incarner dans l'intervention avec un préjugé favorable aux jeunes. Mais le pouvoir d'agir « radical » demande un passage de l'intervention et de l'accompagnement individuel vers une action collective et solidaire, en lien avec des mouvements sociaux. Voilà une autre incarnation du travail du BCJ qui est malheureusement trop rare dans plusieurs organismes jeunesse : c'est le passage à une citoyenneté active et solidaire, tant locale que mondiale. Pensons à l'implication des jeunes au Forum social mondial.

L'expérimentation audacieuse appuyée par une solide réflexion critique est une autre marque de commerce originale du BCJ, qui l'a amené à innover constamment. Plusieurs organismes maintenant autonomes, ou disparus, sont nés de ces expérimentations pour répondre aux besoins de la diversité des jeunes. Soutenu par la présence de chercheurs et chercheuses universitaires et de stagiaires, le BCJ est toujours un bouillon d'expérimentation et de créativité audacieuse. Cette expérimentation est toujours fidèle aux fondements des valeurs de justice sociale, de solidarité et de liberté, mais cherche des moyens de répondre aux besoins des jeunes en les laissant au centre de l'intervention dans des contextes en constante évolution. Depuis la création du **PIaMP**¹, qui a créé

1. Projet d'intervention auprès des mineur·e·s prostitué·e·s.

des remous chez les bailleurs de fonds et plusieurs institutions de l'époque, jusqu'à des pièces de théâtre sur le racisme systémique et historique, le BCJ est à l'avant-garde. Cette expérimentation et la recherche qui la soutient ont même permis des échanges avec l'étranger, en France et en Haïti notamment, où les jeunes du Québec ont pu rencontrer d'autres jeunes, qui vivent des situations souvent comparables malgré des contextes sociaux, économiques et politiques très différents.

L'adaptation constante est le corollaire de l'expérimentation créatrice, et les modes d'intervention autant que les modes de fonctionnement ont dû évoluer constamment.

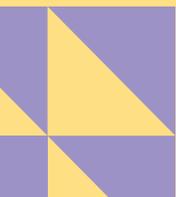
Les exigences des bailleurs de fonds, les politiques sociales et la dure réalité des jeunes ont amené le BCJ à adapter ses modes d'intervention et ses modes de fonctionnement. Les approches ont évolué au gré des contextes et des influences au Québec : l'*empowerment* des années 1970 a dû tenir compte de l'analyse féministe et du patriarcat, puis de la compréhension du racisme et de ses conséquences sur les jeunes notamment (profilage racial et social), et depuis une vingtaine d'années, de la reconnaissance de la diversité sexuelle et de genre ainsi que de l'oppression historique des Autochtones en Amérique. Ces adaptations de l'intervention ont aussi exigé des adaptations au mode de fonctionnement et de représentation, tant dans l'équipe que dans les instances démocratiques de la vie associative. Et ces adaptations ont toujours tenté de laisser plus de place aux jeunes eux-mêmes dans la gestion et la vie associative du BCJ.

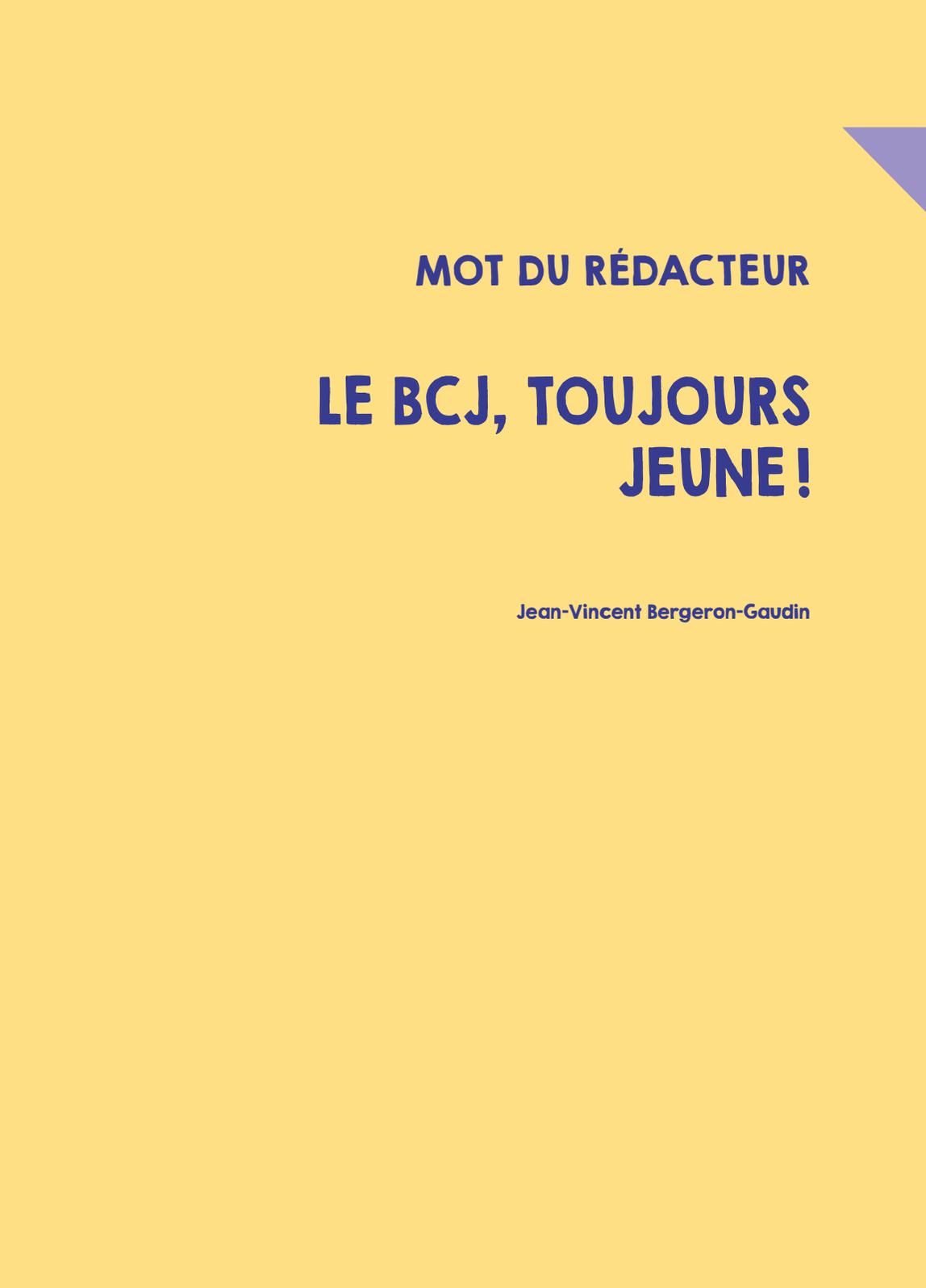
Un fonctionnement, inclusif et collectif, qui tient compte de la répartition géographique sur un territoire immense (région de Montréal, Laval et Longueuil), de la diversité de ses ressources communautaires et publiques et des trajectoires des jeunes. Une recherche constante d'efficacité et d'agilité, ainsi que d'un certain



équilibre avec la démocratie inclusive, délibérative et apprenante. Une démocratie qui laisse une place importante aux jeunes, mais qui les accompagne et les soutient en même temps. Voilà encore une autre facette du défi de l'intervention « par et pour » qui demeure « avec », avec un recul critique dans l'intervention, mais toujours solidaire, du préjugé favorable à l'égard des jeunes.

Ces grandes lignes de l'histoire du BCJ nous laissent croire que le BCJ a ce qu'il faut pour continuer à soutenir les jeunes dans toutes leurs diversités et dans les contextes les plus « volatiles » et changeants. Longue vie au BCJ en route vers le centenaire, avec un préjugé toujours favorable aux jeunes, avec des valeurs de justice sociale, de solidarité et de liberté, mais avec des interventions et des modes de fonctionnement qui auront évolué constamment afin d'être pertinents dans de nouveaux contextes.





MOT DU RÉDACTEUR

**LE BCJ, TOUJOURS
JEUNE!**

Jean-Vincent Bergeron-Gaudin



J'ai rencontré pour la première fois le comité responsable de la publication que vous avez sous les yeux en février 2020. Par une froide journée d'hiver, je me suis rendu dans les locaux du BCJ à Verdun. J'avais déjà entendu parler de l'organisme, de son travail auprès des jeunes marginalisé-e-s et de son approche critique, mais je connaissais très peu de choses sur son histoire.

La rencontre s'est déroulée au sous-sol de l'immeuble sur la rue Wellington, dans une pièce remplie d'étagères de livres et de brochures portant sur la jeunesse et l'action communautaire autonome. Aux étages, des appartements accueillaienent des jeunes ayant besoin de se poser pour un temps dans leur vie. Autour de la table, des travailleur-e-s, anciennement ou encore à l'emploi du BCJ, me partageaient un projet : raconter les 50 ans de l'organisme au moyen d'une publication.

Les idées fusaient déjà de toute part. Cette publication devait permettre de tracer le portrait du BCJ, de restituer le contexte politique et social de chaque décennie, de montrer l'évolution des pratiques d'accompagnement de l'organisme, de présenter ses innombrables projets et, surtout, de traiter des réalités vécues par les jeunes et de leurs transformations à travers le temps. J'ai rapidement compris que le BCJ était un organisme ambitieux.

Au fil des échanges se dessinaient déjà des moments marquants : l'instauration d'un mode de gestion collectif en 1983, l'adoption d'un cadre d'intervention misant sur une approche antioppressive à la fin des années 1990, le développement de projets de logement au début des années 2000, la tenue du **Sommet des jeunes** en 2013, etc. Ces moments, qui n'étaient alors que des années sur une ligne du temps, allaient devenir des repères essentiels pour me permettre de décoder le BCJ. J'ai assez vite conclu lors de cette rencontre qu'il y aurait suffisamment de matériel pour raconter une bonne histoire, riche de ses nombreux tournants.

Ayant travaillé sur l'évolution d'autres milieux communautaires, notamment en logement, j'ai proposé au comité d'utiliser deux outils pour reconstruire la trajectoire du BCJ : examiner ses archives et réaliser des entretiens, avec des travailleur·e·s et des jeunes de différentes époques. Documenter 50 ans de pratiques et de réflexions s'annonçait un défi de taille et il valait mieux avoir une approche systématique dès le départ.

Le déclenchement de la pandémie de COVID-19 en mars 2020, à peine un mois après ma rencontre avec le comité, aurait pu menacer notre démarche. Comme dans la plupart des sphères de nos vies, ce nouveau contexte a demandé certaines adaptations, mais n'a en aucun temps altéré ma motivation ni celle du comité à mener à terme cette publication. C'est ainsi en grande partie en mode virtuel que nous avons mené notre collecte de données.

Après avoir reçu quelques documents numérisés, j'ai effectué une première vraie visite dans les archives du BCJ en juin 2020. Accompagné de France Tardif, membre du comité responsable, je me suis rendu dans les locaux de l'organisme, cette fois à Laval. Par chance, le BCJ avait eu la brillante idée de classer ses archives ! En l'espace d'un après-midi, France et moi avons pu retrouver la quasi-totalité des rapports annuels d'activités que l'organisme avait produits depuis sa fondation. Cette pile d'une cinquantaine de rapports, complétés par certains documents *ad hoc*, a constitué un premier corpus pour documenter son histoire.

S'est alors amorcé un patient travail de dépouillement durant lequel ces documents ont été lus et analysés. Certains faisaient plus de 100 pages ! Les rapports annuels comportent certaines limites pour comprendre le fonctionnement des organismes communautaires : rédigés à des fins de reddition de comptes, ils utilisent

souvent un langage plus gestionnaire qui ne rend pas nécessairement justice à l'inventivité dont font preuve ces milieux. Ils ont toutefois l'avantage d'être relativement uniformes, d'être produits systématiquement et de fournir une vue d'ensemble de l'organisme à un moment précis.

Parallèlement à ce travail d'archives, j'ai réalisé les premiers entretiens avec d'ancien·ne·s travailleur·e·s du BCJ en novembre 2020. Avec l'aide de France Tardif, et également, de Nathalie Boucher et d'Alerte Avril, membres du comité responsable, j'ai pu retracer plusieurs personnes ayant œuvré au sein du BCJ qui ont accepté de participer au projet.

J'ai commencé par le commencement, en rencontrant des travailleurs qui étaient présents à la fondation de l'organisme et durant ses premières années. En suivant une logique chronologique, j'ai par la suite remonté le temps, en tâchant de rencontrer un nombre équivalent de travailleur·e·s par décennie et en conservant un équilibre entre les femmes et les hommes. Les entretiens ont été conduits de manière assez libre, en s'attardant à ce qui avait été marquant pour les travailleur·e·s, que ce soit sur le plan des pratiques, des projets, du fonctionnement de l'organisme ou des réalités vécues par les jeunes. Certains entretiens ont été menés individuellement, d'autres en groupe.

Ce volet de la collecte de données s'est échelonné sur un peu plus d'un an, de novembre 2020 à janvier 2022. En tout, 33 travailleur·e·s y ont participé. Leurs noms se trouvent en annexe. J'en profite pour les remercier de la générosité avec laquelle ils et elles ont partagé leurs expériences. À maintes reprises, j'ai été frappé de constater à quel point le BCJ avait eu un impact déterminant sur leur parcours, tant professionnel que personnel. En privilégiant un

mode de gestion collectif, l'organisme a constitué pour ces travailleur·e·s communautaires un véritable laboratoire, leur permettant de se former et d'expérimenter des rapports plus démocratiques.

En plus des travailleur·e·s, j'ai aussi eu la chance de rencontrer d'anciens et d'anciennes jeunes du BCJ. Avec la collaboration d'Audrey Beauchemin et de Rodney Dorvelus, des entretiens de groupe ont été organisés entre février et avril 2022, permettant de joindre plusieurs jeunes qui ont participé aux activités de l'organisme dans les dernières décennies. Je les remercie également pour leur contribution. Encore une fois, les échanges se sont avérés très riches et ont confirmé l'effet considérable du travail de l'organisme sur leur parcours. Le BCJ a indéniablement changé des vies !

Cette publication est donc fondée sur ces nombreux témoignages, à la fois des jeunes et des travailleur·e·s, et sur la consultation des archives. Malgré la somme impressionnante d'informations sur laquelle elle s'appuie, elle n'en constitue pas moins un point de vue partiel sur l'histoire du BCJ. Un point de vue que j'ai développé au contact de ces matériaux et à partir de ma subjectivité de chercheur dans les milieux communautaires. Mon objectif n'a pas été de produire un récit représentatif de l'ensemble des perspectives – ce qui aurait été impossible –, mais un récit cohérent et suffisamment ouvert pour permettre aux acteurs et aux actrices de s'y reconnaître et de se l'approprier. Plusieurs allers-retours entre moi et les membres du comité responsable ont d'ailleurs eu lieu durant la rédaction.

L'histoire que vous vous apprêtez à lire a aussi été reconstruite à partir du présent. Je me suis surtout intéressé à ce qu'il restait de cette histoire, à l'influence qu'ont encore certaines décisions, prises parfois il y a plusieurs décennies, sur le fonctionnement actuel de l'organisme. J'ai ainsi fait le choix de diviser cette histoire en cinq chapitres, chacun permettant de faire ressortir le legs en particulier d'une période.

Le premier chapitre est consacré aux origines de l'organisme. Il revient sur les circonstances de sa création en 1970 et ses premières années d'activités jusqu'en 1973. Il montre que le BCJ a été l'un des premiers organismes à Montréal à s'adresser spécifiquement aux jeunes, alors que le système public de santé et de services sociaux commençait à peine à être mis en place et desservait très peu cette part pourtant importante de la population. Le BCJ avait pour ainsi dire une longueur d'avance. Le chapitre témoigne de l'approche polyvalente de l'organisme dès sa fondation, alliant services individuels et communautaires, et de son fort penchant pour l'expérimentation.

Le deuxième chapitre couvre la période de 1974 à 1982 durant laquelle le BCJ a acquis sa structure suprarégionale. Il aborde la création des points de services à Laval et à Longueuil et l'extension des quartiers desservis par l'organisme sur l'île de Montréal. Ce chapitre met aussi en lumière des projets novateurs de l'époque ayant permis au BCJ de développer ses pratiques et d'intervenir par rapport à certains thèmes marquants, comme la consommation de drogues, la sexualité et l'intégration au travail des jeunes.

Le troisième chapitre se penche sur une autre période faste dans l'histoire du BCJ et suit son évolution de 1983 à 1994. Il explore d'abord les raisons pour lesquelles l'organisme a choisi d'adopter un fonctionnement collectif, puis traite d'initiatives qui ont influencé cette période. Il présente, entre autres, les projets de recherche et de diffusion de connaissances, comme le centre de documentation, les publications et la création d'un collectif de formation parmi l'équipe de travail. Il retrace aussi l'émergence de certains thèmes, tels le logement, la parentalité et le racisme, qui prendront de l'importance dans les pratiques de l'organisme durant les décennies suivantes.

Le quatrième chapitre aborde la période de 1995 à 2007 où le BCJ a surtout cherché à consolider son approche. Il revisite la démarche ayant mené à l'adoption d'un cadre basé sur les principes de préjugé favorable aux jeunes, d'éducation populaire, d'intervention féministe et d'intervention tenant compte du racisme et de l'oppression vécue par les jeunes. Il revient aussi sur la réorganisation des structures internes, dans le but d'assurer une plus grande unité entre les différents points de services de l'organisme et de favoriser la participation des jeunes. Le chapitre s'intéresse également au développement des trois projets de logement, à Laval, Longueuil et Verdun, qui ont modifié les infrastructures du BCJ et stabilisé son volet logement.

Le cinquième chapitre porte sur la période plus récente de 2008 à 2020 où le BCJ a continué de donner une place grandissante aux jeunes, à la fois à l'intérieur de ses structures et dans l'organisation de ses activités. Amorcé dans les décennies précédentes, ce virage s'est accentué dans les dernières années. Le chapitre rend compte de ce changement visant à renforcer la pratique du « par et pour » les

jeunes. Il expose aussi des initiatives récentes qui relient des thèmes, comme l'intersectionnalité et la diversité de genres. Ce contexte amène ainsi l'organisme à renouveler encore une fois ses pratiques.

Expérimenter, intervenir sur divers territoires, fonctionner en collectif, utiliser une approche antioppressive d'éducation populaire et redonner du pouvoir aux jeunes, voilà autant de lignes de force, forgées et transmises au fil de cette longue et riche histoire, permettant à l'organisme de poursuivre son travail d'accompagnement auprès des jeunes.

Je remercie grandement les membres du comité responsable, France, Nathalie, Alerte, Audrey et Rodney, pour la confiance qu'ils et elles m'ont accordée tout au long de ce projet. Raconter l'histoire d'un organisme communautaire est une tâche délicate, qui implique de parler de sa culture, de son identité. Je me considère extrêmement privilégié d'avoir eu la chance de le faire pour l'un des plus anciens organismes jeunesse au Québec. Je remercie également François-Xavier Charlebois, ancien travailleur du BCJ, de m'avoir mis sur la piste de ce projet, et Marie Leclerc, ancienne coordonnatrice de l'organisme, qui a été impliquée au tout début de la démarche.

Cette publication témoigne avec éloquence que, depuis sa fondation en 1970, le BCJ s'est constamment adapté aux réalités changeantes vécues par les jeunes. Le portrait tracé nous fait découvrir un organisme continuellement en mouvement. Ainsi, à mes yeux, malgré ses 50 ans passés, le BCJ se révèle toujours jeune !

**BUREAU
DE
CONSUL-
TATION
JEUNESSE
INC.**

BUREAU CENTRAL

RUE DES SEIGNEURS

FILIALES

CENTRE-SUD
RUE CRAIG

PLATEAU MONT-ROYAL
RUE DE LORIMIER

Couverture du premier Rapport annuel du BCJ 71-72

Extrait du premier rapport annuel 71-72 du BCJ

LES JEUNES, UN GROUPE PARTICIPANT

Les jeunes ne peuvent être considérés comme formant un groupe à part, isolé des adultes, ayant à faire face à des problèmes sociaux bien particuliers. Ils doivent être perçus dans un contexte de développement social où ils sont des participants à part entière avec les adultes, à la recherche de solutions aux problèmes sociaux, et dans la création et l'expérimentation de nouveaux modes de vie.

Les problèmes rencontrés dans les divers domaines du travail, de l'éducation, du loisir, de l'habitation, des relations humaines touchent autant les jeunes que les adultes. Leur refuser la participation dans la recherche de solutions serait de les empêcher de modifier ou de façonner les structures dans lesquelles ils devront continuer à vivre.

LE B.C.J. UN AGENT MOBILISATEUR ET NON UN AGENT DE PLANIFICATION JEUNESSE

À partir du principe précité, le B.C.J. doit continuer à être un agent de support qui doit offrir aux jeunes les outils et les conditions nécessaires pour favoriser au maximum leur participation au développement social. Il peut le faire soit en leur offrant une aide individuelle où il est tenté d'éliminer ou de freiner l'affect d'éléments soit personnels ou familiaux qui handicapent le fonctionnement, soit en leur offrant un support technique, soit de consultation dans leurs projets d'expérimentation, soit d'information et de documentation sur les réalités sociales.



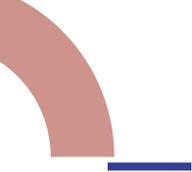
*« Comment permettre à des gens
“situés” politiquement comme
“jeunes” d’accéder aux outils qui leur
sont nécessaires dans le déroulement
de leurs vies vers ce qu’ils sont ? »*

Yves Larochelle

1970-1973

AUX ORIGINES





Le BCJ naît au tournant des années 1970 dans un contexte démographique particulier où plus d'un-e Québécois-e sur deux est âgé-e de 30 ans et moins. L'âge médian dans la province est alors de 25 ans. Simplement à titre de comparaison, en 2020, l'âge médian au Québec est de 42 ans¹ ! Être jeune à l'époque signifie donc faire partie de la majorité de la population.

La présence de cette jeunesse entraîne une série de transformations culturelles, politiques et économiques. Dans plusieurs sphères de la société, les jeunes cherchent à prendre leur place et aspirent à expérimenter de nouveaux rapports sociaux. Avec la Révolution tranquille (années 1960 et 1970), l'État québécois est encore engagé dans la mise en place d'un véritable État-providence associé à la création d'un système public dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

Le milieu communautaire en est lui aussi à ses débuts. Entre les luttes citoyennes contre les opérations de rénovation urbaine dans les grands centres et les projets de réaménagement dans les zones rurales dévitalisées, les premiers groupes populaires voient le jour². En réponse aux besoins de la population, notamment des jeunes, les ressources communautaires sont rares et beaucoup reste à faire.

L'histoire du BCJ commence par une petite annonce placée par l'Accueil des jeunes, un organisme d'hébergement pour jeunes garçons à Montréal, qui cherche à embaucher un travailleur social pour créer un service externe de consultation individuelle. Depuis

-
1. Institut de la statistique du Québec (2022). *Estimations de la population selon l'âge et le sexe, Québec. 1er juillet 1971 à 2022. Gouvernement du Québec* statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-le-quebec/tableau/estimations-de-la-population-selon-lage-et-le-sexe-quebec#tri_pop=10
 2. Mercier, C., Panet-Raymond, J. et Lavoie, J. (2020). L'évolution des pratiques communautaires au Québec. Dans J. Lavoie et J. Panet-Raymond, *La pratique de l'action communautaire* (4^e éd.). Presses de l'Université du Québec, p. 13-22.

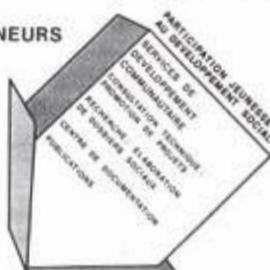
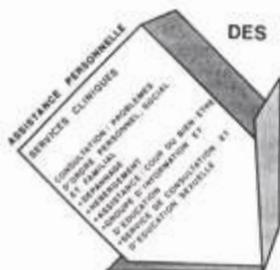
quelque temps déjà, cet organisme est interpellé par plusieurs acteurs du milieu de la justice³ et par la Section d'aide à la jeunesse de la Police de Montréal, qui déplorent l'absence de services professionnels pour jeunes garçons présentant des problèmes psychosociaux. Financé par la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises (FOCCF), ce service voit le jour en novembre 1969 sous le nom de la Clinique des jeunes. Il compte sur une petite équipe formée d'un travailleur social et d'une secrétaire⁴.

LA FÉDÉRATION DES ŒUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANÇAISES

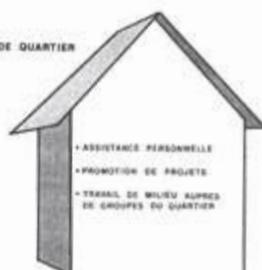
Fondée en 1932⁵, la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises est l'une des cinq fédérations à l'origine de Centraide du Grand Montréal. Entre 1968 et 1973, celle-ci participe, avec d'autres fédérations, à une campagne annuelle visant à soutenir les organismes sociaux et communautaires du Grand Montréal. En 1974, les cinq fédérations impliquées dans cette campagne décident de regrouper l'ensemble de leurs activités, incluant l'allocation des fonds, ce qui mène à la création de Centraide du Grand Montréal⁶.

-
3. Un de ces acteurs est le juge Marcel Trahan de la Cour du bien-être social, qui sera ultérieurement membre du conseil d'administration du BCJ.
 4. Témoignage écrit de Pierre Maheu.
 5. Bourbeau, A. (2009). *La réorganisation de l'assistance chez les catholiques montréalais : la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises et la Federation of Catholic Charities*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, p. 51.
 6. Centraide (2022). *Historique*. www.centraide-mtl.org/historique/#tab-1974

bureau de consultation jeunesse RAPPORT ANNUEL 72-73



CENTRE - SUD



DELORIMIER



**"une approche polyvalente
à la situation jeunesse"
14-25**

ce quoi
le BCJ ?



UN ORGANISME DE LA CAMPAGNE DES FEDERATIONS

juin '73

À l'époque, les jeunes qui fréquentent la Clinique sont référés par les services de justice ou les services de police. Le travailleur social offre surtout un suivi individualisé et oriente les jeunes vers les ressources appropriées. Bien qu'il collabore avec les services de police, son rôle professionnel est clair et sa loyauté est avant tout dirigée vers les jeunes. La Clinique rejoint principalement des garçons âgés de 14 à 21 ans, mais certaines filles la fréquentent aussi. Quelques mois après l'ouverture de la Clinique, une deuxième professionnelle complète l'équipe⁷.

Rapidement, cet ajout de personnel permet à la petite équipe de s'aventurer en dehors du bureau, dans la rue, pour aller à la rencontre des jeunes en difficulté. Tout en continuant d'offrir des consultations individuelles, la Clinique adopte une panoplie de pratiques alternatives qui voient le jour en marge des institutions. C'est notamment le début du travail de rue et des approches plus sociales de la délinquance, qui cherchent à éviter la judiciarisation des jeunes aux prises avec des problèmes de consommation de drogues ou d'itinérance.

À l'été 1970, en raison d'un projet de déménagement, l'Accueil des jeunes commence à remettre en question son implication dans le développement de la Clinique. Parallèlement, un autre organisme financé par la FOCCF, le Carrefour des jeunesses féminines, qui offre des services de consultation individuelle aux jeunes filles, connaît aussi des difficultés. Face à cette situation, la FOCCF propose la

7. Témoignage écrit de Pierre Maheu.



fusion des deux initiatives pour consolider les services psychosociaux offerts aux jeunes qui, rappelons-le, sont alors très mal desservis par le réseau des services sociaux⁸.

La fusion de la Clinique des jeunes et du Carrefour des jeunes femmes est officialisée en juillet 1970. Un conseil d'administration commun est formé et le premier travailleur social de la Clinique est nommé comme directeur général. À la petite équipe de la Clinique se joignent une douzaine de professionnelles qui travaillent pour le Carrefour des jeunes femmes. Au moment de la fusion, la nouvelle équipe de travail, majoritairement féminine, se répartit entre les locaux de l'avenue de Lorimier et une très grande bâtisse située sur la rue Des Seigneurs, appartenant à la FOCCF.

Évidemment, la création d'un nouvel organisme implique de trouver un nom. Le défi est de trouver un terme suffisamment large, permettant de s'éloigner de la stricte dimension clinique. L'appellation de « bureau de consultation » apparaît en cours de route comme une formule exprimant l'ouverture sur la communauté et la volonté d'agir comme une ressource pour les jeunes⁹. Mis ensemble, ces mots illustrent bien la mission de l'organisme : accompagner, offrir des occasions pour que les jeunes se réalisent, défendre leurs droits. Cette mission peut s'appliquer à plusieurs aspects de la vie des jeunes : l'école, l'emploi, la santé, le logement, la famille, les loisirs, l'insertion, etc.

8. *Rapport annuel, 1971-1972.*

9. Témoignage écrit de Pierre Maheu.

Le Bureau de consultation jeunesse est incorporé le 1^{er} décembre 1970 et vise plusieurs objectifs :

- répondre aux besoins sociaux des jeunes ;
- sensibiliser la collectivité à ces besoins, mobiliser les jeunes dans la recherche de solutions aux difficultés particulières de leur génération ;
- offrir des services de consultation aux jeunes ;
- faciliter leur accès aux ressources communautaires ;
- assurer la protection sociale de certains mineurs, de concert avec les autorités responsables¹⁰.

Au-delà des objectifs, le BCJ vient aussi avec une vision. L'organisme propose une autre manière d'aborder les situations vécues par les jeunes, en refusant d'en faire des victimes et en les percevant plutôt comme des citoyens et citoyennes à part entière à la recherche de moyens pour se réaliser et prendre leur place dans la société. Dès sa fondation, le BCJ mise sur certains principes, tels l'expérimentation, l'horizontalité et les approches de proximité¹¹.

Grâce au financement offert par la FOCCF, l'organisme connaît un développement rapide. Sa programmation se divise en deux grands volets : les *services cliniques* et les *services communautaires*¹². Dans la continuité des initiatives précédentes, le BCJ accueille les jeunes en suivi individuel ou de groupe. Des services médicaux, défrayés par le gouvernement, sont aussi offerts dans les locaux de l'organisme. Le BCJ fournit également une assistance matérielle

10. Lettres patentes, 1^{er} décembre 1970.

11. Témoignage écrit de Pierre Maheu.

12. *Rapport annuel*, 1972-1973.



(vêtements, nourriture, etc.) pour certaines situations d'urgence ou réfère les jeunes aux ressources pertinentes. Tous les services sont gratuits. C'est la « politique de la porte ouverte »¹³ !

En l'espace d'un an à peine, le nombre de salarié·e·s au sein de l'organisme passe d'une quinzaine à une trentaine. Les locaux de l'avenue de Lorimier sont réaménagés sous la forme d'un centre de jeunes et une ressource similaire est ouverte dans le quartier Centre-Sud. Le fonctionnement du BCJ est déjà décentralisé. Par la création de points de services, chacun a la latitude de définir sa programmation, en l'adaptant aux réalités des jeunes de son secteur. L'idée est d'adopter une approche globale et polyvalente, alliant les services cliniques et communautaires et en valorisant la participation des jeunes.

En complémentarité aux services individuels et psychosociaux, le BCJ développe également toute une gamme d'approches et d'activités communautaires, allant de l'éducation populaire au *travail de rue*, en passant par la *participation des jeunes à la vie de quartier* et la *formation dans les écoles secondaires*, notamment au moyen d'ateliers d'éducation à la sexualité.

13. *Bilan*, 10 octobre 1973.

LA CRÉATION DU SYSTÈME DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

L'adoption de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* en 1971 vient poser les jalons du système de santé et des services sociaux au Québec. Cette décision fait suite à la *Commission d'enquête sur la santé et le bien-être*, aussi appelée *Commission Castonguay-Nepveu*, à laquelle le premier directeur général du BCJ participe pour faire valoir l'importance des services offerts aux jeunes¹⁴. La création du système mène, entre autres, à la naissance des centres locaux de services communautaires (CLSC), dont le modèle s'inspire fortement des cliniques communautaires mises en place par des groupes de citoyen·ne·s dans certains quartiers montréalais¹⁵.

Profitant des programmes fédéraux Initiatives locales et Perspectives-jeunesse, l'organisme sert aussi littéralement de « bureau de consultation » et soutient le développement de plusieurs ressources mises en place par les jeunes. En l'espace de trois ans, ce sont plus de 300 projets¹⁶ qui sont développés avec la participation du BCJ. Ils sont nombreux et variés : auberge de jeunesse, garderie populaire, service d'imprimerie, atelier de sérigraphie, clinique d'aide juridique. Avec une dizaine de personnes issues de groupes communautaires et ethniques du quartier Saint-Louis, le BCJ a notamment contribué à la création, en 1972, de la station communautaire CINQ-FM, Radio

14. Témoignage écrit de Pierre Maheu.

15. Plourde, A. (2021). *Le capitalisme, c'est mauvais pour la santé. Une histoire critique des CLSC et du système sociosanitaire québécois*. Écosociété, p. 108-115.

16. *Rapport annuel, 1972-1973*.



Centre-Ville. Des cahiers sur l'histoire des quartiers de Montréal et sur certains enjeux thématiques, comme l'organisation du système de justice au Québec, sont aussi publiés. Les jeunes se présentent avec leurs idées et sortent avec un projet structuré, une connaissance des sources de financement et des partenaires. C'est une démarche où l'on agit, tout en étudiant le milieu dans lequel on intervient¹⁷.

Une fois les projets démarrés, le BCJ assure un certain suivi. La publication d'un bulletin de liaison, le *Bulletin bulle*, et l'organisation de rencontres régulières permettent aux jeunes de s'entraider et de partager leurs difficultés et leurs bons coups.

Le BCJ étant le dépositaire des fonds gouvernementaux qui garantissent le salaire des jeunes pendant la réalisation des projets, le nombre d'employé·e·s au sein de l'organisme augmente considérablement durant cette période pour atteindre plus de 300¹⁸.

LES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES JEUNESSE

Il faut mentionner que le BCJ est alors l'un des seuls organismes communautaires s'adressant spécifiquement aux jeunes à Montréal, du moins dans le milieu francophone. Si les jeunes anglophones peuvent compter sur le Young Men's Christian Association (YMCA), qui offre un accompagnement similaire dans le démarrage de projets, les jeunes francophones, de leur côté, ont très peu de ressources vers lesquelles se tourner. Financé par la FOCCF, le BCJ jouit déjà d'une certaine crédibilité auprès des bailleurs de fonds et permet d'assurer une plus grande légitimité aux projets¹⁹.

17. Entretien avec Jean Isseri et Pierre Maheu.

18. Témoignage écrit de Pierre Maheu.

19. Entretien avec Jean Isseri et Pierre Maheu.



Les programmes fédéraux sont néanmoins de courte durée ; par conséquent, le volet communautaire décline rapidement. À partir de 1972, une démarche de syndicalisation, menée par des travailleur-e-s, vient également ébranler le fonctionnement collaboratif qui s'est développé depuis les débuts de l'organisme. Cette démarche est en phase avec la montée du syndicalisme au Québec, associée au mouvement de grèves dans le secteur public et au front commun intersyndical de 1972. Bien que la syndicalisation du BCJ n'ait pas abouti, une période de flottement s'installe entre le principal bailleur de fonds de l'organisme, la direction générale et les employé-e-s.

LA SYNDICALISATION DU COMMUNAUTAIRE ET DU BCJ

L'expérience du BCJ montre que la syndicalisation du milieu communautaire au Québec est une vieille question qui anime certains organismes dès le début des années 1970. Si certains estiment que le syndicalisme est incompatible avec la culture et le fonctionnement des organismes communautaires, d'autres pensent au contraire que le syndicalisme partage les mêmes valeurs et peut être adapté au milieu²⁰. Dans les faits, le taux de syndicalisation du milieu communautaire demeure très faible et oscille entre 4 à 5 %²¹. Selon les rapports d'activités de l'époque, la démarche de syndicalisation au BCJ est abandonnée, car elle est devenue « trop complexe »²². Avec la fin des programmes fédéraux, le nombre d'employé·e·s chute de manière importante au milieu des années 1970. Au lieu d'une convention collective, de nouvelles ententes de travail sont négociées et la relation syndicat-patron est remplacée par une relation de coopération²³.

En 1973, trois ans après sa fondation et malgré cette dernière période difficile, le BCJ va néanmoins conserver son élan et entrer dans une seconde phase de son développement, caractérisée par la multiplication de ses points de services et la création d'autres projets novateurs.

20. Deslauriers, J.-P., avec la collaboration de Paquet, R. (2003). *Travailler dans le communautaire*. Presses de l'Université du Québec, p. 79-87.

21. Binhas, L. (2018). *Les repères en économie sociale et en action communautaire : panorama du secteur et de sa main-d'œuvre* (Enquête nationale, édition 2018). CSMO-ÉSAC, p. 117 www.csmoesac.qc.ca/assets/medias/documents/CSMOesac_lesreperes_2018.pdf

22. *Rapport annuel, 1975-1976*.

23. *Rapport annuel, 1975-1976*.

« [...] comment la société québécoise est construite, elle ne met pas en valeur sa jeunesse, ne l'invite pas à réfléchir, à développer un esprit critique pour que cette conscience collective existe. »

Anonyme





1974-1982

**LA MULTIPLICATION
DES POINTS
DE SERVICES**

Au milieu des années 1970, pour la première fois de sa jeune histoire, le BCJ décide d'étendre son intervention en dehors de Montréal. En l'absence de services similaires ailleurs au Québec, il devient de plus en plus évident que son approche peut faire une différence pour d'autres jeunes à l'extérieur de la métropole. Laval est la première ville avoisinante où l'organisme s'implante en 1974. Longueuil suit peu de temps après, en 1976. Entre-temps, en 1975, un nouveau bureau est également mis sur pied à Montréal dans Saint-Édouard, une paroisse qui recoupe à l'époque le quartier Petite-Patrie et une partie du quartier Villieray.

Chaque nouveau point de services offre au départ une gamme de services un peu différente. Au **BCJ Laval**, la mise en place est précédée d'une étude sur les besoins des jeunes du territoire. Le BCJ opère initialement dans une maison ayant portes ouvertes dans le quartier Pont-Viau où les jeunes des alentours peuvent s'arrêter au gré de leurs allées et venues. La maison sert aussi de milieu de transition pour des jeunes qui sortent des centres d'accueil. La petite équipe offre des consultations individuelles et des animations de groupe et tient des rencontres d'information dans les écoles¹.

Le **BCJ Longueuil** se distingue par son travail auprès des jeunes « délinquants ». La création de ce point de services découle aussi d'une étude de milieu ayant confirmé le manque de ressources pour les jeunes de la Rive-Sud, au même moment où le Rapport Batshaw fait état de la situation critique des services aux enfants et aux jeunes. Dès ses débuts, ce point de services adopte une approche polyvalente, alliant les dimensions individuelle et communautaire.

1. *Rapport annuel, 1975-1976.*

L'équipe fait autant de l'intervention de crise, de la relation d'aide, de l'intervention auprès des parents que de la sensibilisation auprès des instances du milieu (écoles, services de police, etc.)².

Ces différents locaux, ou points de services, se veulent un espace d'accueil, d'échange et de répit auxquels les jeunes peuvent avoir accès, sans prendre rendez-vous.

LE RAPPORT BATSHAW

Dans les années 1970, les mineur·e·s ayant commis des délits et faisant l'objet de sentences judiciaires, sont placé·e·s dans des centres d'accueil. En 1975, le ministre des Affaires sociales de l'époque, Claude Forget, met sur pied un *Comité d'étude sur la réadaptation des enfants et adolescents placés en centre d'accueil*. Déposé en 1976, le rapport de ce comité, communément appelé le *Rapport Batshaw*, du nom de son président, Manuel Batshaw, critique vertement leur fonctionnement et insiste sur l'importance de développer des services mieux adaptés aux besoins et aux droits des enfants et des jeunes³, ce qui crée un contexte politique favorable à la mise en place de ressources communautaires comme le BCJ. Avec ses 166 recommandations, le rapport Batshaw conduit à une restructuration majeure des services aux enfants et à la mise en place de la *Loi sur la protection de la jeunesse*, entrée en vigueur en 1979.

2. *Rapport annuel*, 1977-1978.

3. Pagé, G. (2018). La pratique du travail social dans le champ de la protection de la jeunesse au Québec : évolution, transformations et enjeux. Dans J. Grenier et M. Bourque (dir.), *Les services sociaux à l'ère managériale*. Presses de l'Université Laval, p. 97.

L'idée du **BCJ Saint-Édouard** à Montréal a pris racine lors d'un camp d'été pour les jeunes, organisé à Saint-Jovite dans les Laurentides, le *Projet SOS*, l'une des nombreuses initiatives financées par le fédéral. Le bureau mis en place consiste davantage en un local de quartier offrant différents types d'activités socioculturelles (photographie, théâtre, etc.)⁴. C'est le début des maisons de jeunes à l'époque⁵.

Juridiquement, ces nouveaux points de services sont tous intégrés à la structure du BCJ. Malgré leurs particularités, ils partagent tous les mêmes objectifs, soit d'offrir des services directs aux jeunes, de participer à la définition et à l'application des politiques les concernant et de servir de terrain d'expérimentation pour créer de nouvelles formes d'approches et de nouvelles ressources pour les soutenir. La majeure partie des jeunes qui fréquentent le BCJ ont entre 14 et 20 ans. Leurs parcours restent très variés : étudiant·e-s, *drop-out*, travailleur·e-s, « délinquant·e-s » ; les jeunes ont encore pour point commun celui d'être mal desservis par les services publics.

En l'espace de deux à trois ans, grâce au soutien financier de la FOCCF, puis de Centraide, le BCJ devient un véritable réseau de ressources communautaires rejoignant des jeunes de Montréal, de Laval et de Longueuil. À Montréal, en plus de la paroisse Saint-Édouard, l'organisme demeure présent dans les quartiers Saint-Louis et Centre-Sud où le local finit cependant par être fermé.

Pendant un certain temps, le BCJ continue toujours d'opérer son volet clinique initial, issu de la programmation de la Clinique des jeunes et du Carrefour des jeunesses féminines qui l'ont vu

4. *Monographie du BCJ Villeray*, 12 avril 1984.

5. René, J.-F. (1991). L'organisation communautaire avec les jeunes. Dans L. Doucet et L. Favreau (dir.), *Théorie et pratiques en organisation communautaire*. Presses de l'Université du Québec, p. 279.

nâitre. Au milieu des années 1970, ce volet finit cependant par être transféré au Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, en raison de l'évolution du système de santé et des services sociaux qui commence lui-même à offrir ce type de services⁶.

LES CENTRES DE SERVICES SOCIAUX

En plus des centres locaux de services communautaires (CLSC), l'adoption de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* mène à la création des centres de services sociaux (CSS). À la différence des CLSC qui comportent une dimension communautaire, les CSS ont une mission régionale et offrent des services plus spécialisés⁷, notamment auprès des jeunes. Les professionnel-le-s qui y travaillent pratiquent des interventions individuelles de type « dossier » ou *casework*, un peu comme l'a fait le BCJ à ses tout débuts avec son volet clinique.

L'idée d'opérer une clinique reprend vie peu de temps après, mais sous une autre forme. En 1978, le BCJ ouvre une ressource spécialisée en matière de sexualité sur la rue Saint-Denis à Montréal. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des ateliers offerts par l'organisme sur ce thème depuis le début de la décennie. Nommé **Clinique des jeunes Saint-Denis**, ce point de services est lancé conjointement avec le CLSC Centre-Ville⁸. Dès sa fondation, la Clinique des

6. *Rapport annuel, 1975-1976.*

7. Plourde, A., op. cit., p. 112.

8. Biron, L., Charbonneau, L. et Morin, L. (2010). Les adolescentes et l'accès à la contraception. *Revue du CREMIS* 3 (2), 8-14.



jeunes Saint-Denis offre une vaste gamme de services médicaux et psychosociaux visant la prévention et l'autonomie des jeunes par rapport à leur sexualité. L'équipe de travail, composée d'une sexologue, d'une psychologue et d'une infirmière, utilise l'animation de groupes pour permettre aux jeunes de partager leurs préoccupations et d'explorer différentes questions liées à la sexualité (premières expériences, contraception, maladies transmises sexuellement et santé sexuelle, etc.)⁹. Deux femmes médecins font également partie de l'équipe. Étant donné le manque de ressources et de connaissances sur la sexualité des jeunes à l'époque, l'équipe est régulièrement

9. *Avec les jeunes*, BCJ et Fédération des CLSC du Québec, 1980.

sollicitée pour donner des formations auprès d'autres professionnel-le-s du système de santé et de services sociaux et du milieu scolaire.

Durant ces années, le BCJ pilote aussi sur la rue Saint-Denis un centre de dépannage à court terme appelé **Service d'hébergement St-Denis**. Ce site peut héberger jusqu'à une dizaine de jeunes à la fois pour un séjour de courte durée. Il s'appuie sur une entente de collaboration avec le Centre de services sociaux du Montréal métropolitain¹⁰.

LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

*La Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) est adoptée en 1977 et appliquée à partir de 1979. Ce nouveau cadre législatif marque un tournant majeur dans les services offerts aux jeunes au Québec. Suivant les recommandations du *Rapport Batshaw*, la LPJ s'appuie sur l'idée de déjudiciariser l'intervention de l'État auprès des enfants maltraités et de leurs familles et des jeunes considéré-e-s comme délinquants et délinquantes. Elle reconnaît aussi les droits fondamentaux des jeunes et ceux de leurs parents dans ces situations. La responsabilité de son application est confiée aux centres de services sociaux plutôt qu'à l'appareil judiciaire¹¹.*

Le BCJ a participé à certaines des consultations ayant précédé l'adoption de la loi. Il craint alors que la LPJ entraîne « une centralisation excessive des interventions dans les centres de services

10. *Rapport annuel, 1977-1978.*

11. Pagé, G., op. cit., p. 95.

sociaux, au détriment des centres locaux de services communautaires (CLSC) et des initiatives du milieu »¹². Il considère aussi que la structure administrative à mettre en place risque d'être « trop lourde » et rende difficile l'adoption de « mesures concrètes de réinsertion sociale »¹³. L'organisme plaide plutôt pour que les instances locales de réception et d'orientation des cas soient intégrées à leur milieu et ouvertes à la participation.

À travers toute cette effervescence naissent aussi des projets expérimentaux, plus ponctuels, qui ont néanmoins un impact important sur les modes d'intervention du BCJ. Parmi ceux-ci, mentionnons le projet **Corridors** qui s'est déroulé de 1978 à 1981 à Longueuil. Financé par le fédéral dans le cadre d'un programme pour la prévention de la consommation de drogues chez les jeunes, ce projet permet au BCJ d'embaucher une équipe de trois personnes à l'école secondaire Jacques-Rousseau, fréquentée par près de 2 500 jeunes.

Cette école a un fonctionnement particulier et privilégie un apprentissage dit individualisé, sans classes régulières, ce qui fait que les élèves peuvent circuler librement dans les corridors à tout moment de la journée, d'où l'idée du projet Corridors¹⁴. L'approche du BCJ consiste alors à assurer une présence constante dans le milieu, sans assumer de rôle formel au sein de l'école et en pratiquant une intervention qui exclut la moralisation ou le jugement de valeurs. Les travailleur·e·s de milieu distribuent du matériel d'information sur différents thèmes, dont les drogues, mais également la sexualité, le travail, la justice et les relations familiales. On

12. Joyal, R. et Provost, M. (1993). *La Loi sur la protection de la jeunesse de 1977. Une maturation laborieuse, un texte porteur*. *Les Cahiers de droit* 34(2), p. 668.

13. *Ibid.*, p. 667.

14. Entretien avec Alice Dionne.

y anime aussi un local où les jeunes peuvent venir échanger et écouter de la musique. L'équipe refuse toute référence de la part de la direction de l'école ou des services de protection de la jeunesse pour assurer le suivi d'un ou d'une jeune en particulier. Leur loyauté est avant tout dirigée vers les jeunes. Sur le plan individuel, l'objectif est toujours d'amener le ou la jeune à réfléchir aux difficultés qu'il et elle peut rencontrer afin de l'impliquer dans les solutions à mettre en place. À l'échelle de l'école, le BCJ cherche aussi à encourager les échanges entre les gangs pour favoriser une meilleure compréhension mutuelle¹⁵. On entend ici par gangs, des cliques qui se forment à l'intérieur de l'école et non des gangs criminels.

Le projet Corridors est cohérent avec le principe de proximité privilégié par l'organisme depuis sa création. Sa grande force réside dans le fait qu'il permet d'aborder l'école comme un milieu de vie plutôt qu'un simple établissement scolaire¹⁶. Le caractère informel du *travail de milieu* permet aussi d'établir un lien de confiance différent avec les jeunes et d'explorer des questionnements qu'ils et elles ne partagent pas nécessairement avec les autres professionnel·le·s de l'école concernant, par exemple, la consommation de drogues ou l'orientation sexuelle. L'équipe offre d'ailleurs certains ateliers aux professeur·e·s sur ces thèmes et met en place les premiers cours aux parents à Longueuil¹⁷.

Le principe de proximité se reflète également dans le travail de rue qui commence à être de plus en plus utilisé par les différents points de services du BCJ à la fin des années 1970. Encore naissant au Québec à l'époque¹⁸, ce mode d'intervention vise aussi à aller à

15. *Ibid.*

16. *Avec les jeunes*, BCJ et Fédération des CLSC du Québec, 1980.

17. *Historique de la formation d'un collectif d'animation*, 1982.

18. Fontaine, A. (2010). Le travail de rue dans l'univers de la rue. *Criminologie* 43 (1), p. 139.

la rencontre des jeunes, dans leur environnement quotidien, pour développer des relations significatives qui diffèrent des contacts qu'ils et elles ont avec les institutions, comme l'école ou les services sociaux. Le travail de rue est réalisé dans leurs lieux de socialisation, autant dans les parcs, les arcades, les restaurants que les bars.

À Laval, par exemple, le premier travailleur de rue du BCJ dispose d'un petit budget pour ses activités nocturnes. Le **travail de rue** se pratique de soir comme de nuit. L'important est avant tout d'être dans la rue, avec les jeunes, pour inventer avec eux et elles un nouveau langage leur permettant de se définir autrement, en dehors des représentations dominantes et souvent négatives à leur sujet. Ce mode d'intervention ouvre un espace de dialogue et donne une réelle valeur à la parole des jeunes sur leurs réalités¹⁹.

Le projet **Élan Laval** est aussi une initiative marquante du BCJ à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Financé par le ministère provincial du Travail et de la Main-d'œuvre, ce projet touche un autre aspect parfois vécu difficilement par les jeunes, celui de l'insertion en emploi. L'idée est d'offrir une formation s'échelonnant sur plusieurs mois et culminant par un stage pour permettre à des jeunes en difficulté de vivre une expérience significative liée au travail. Au départ, le projet se déroule dans un atelier de menuiserie. Une équipe de cinq travailleur-e-s, qui demeurent affiliés au BCJ Laval, reçoivent les jeunes, réalisent des animations de groupe et offrent des suivis individuels. La mise en situation dans un cadre concret d'emploi permet d'intervenir sur plusieurs dimensions. La finalité n'est pas nécessairement de faire des jeunes des menuisiers, mais avant tout de développer un intérêt et des aptitudes pour le travail (sens de l'organisation, sens des responsabilités, travail d'équipe

19. Entretien avec Gilles Lamoureux.

et communication), pouvant se traduire par un retour aux études, par exemple. La menuiserie devient donc un prétexte pour aborder les différentes difficultés vécues par les jeunes²⁰.

Élan Laval connaît certaines modifications au début des années 1980 et l'atelier de menuiserie est délaissé pour mettre en place une entreprise de recyclage faisant la cueillette du papier journal dans les écoles. Les participant·e·s continuent de suivre la même formation, mais peuvent désormais réaliser leurs apprentissages dans un contexte entrepreneurial encore plus concret. Le papier collecté est vendu à l'entreprise Cascades et constitue une source de financement.

LE MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE

Dans le contexte de l'émergence du mouvement écologique au Québec²¹, l'organisme allie déjà les activités de recyclage avec l'insertion en emploi chez les jeunes. Plusieurs points de services du BCJ, entre autres Élan Laval, Longueuil et Saint-Édouard, se lancent dans la collecte et le recyclage de papier, de verre et de bois. Tirant profit de la structure en réseau de l'organisme, ces différentes initiatives de jeunes récupérateurs forment un comité interne pour partager leurs apprentissages et renforcer la crédibilité de ce mode d'intervention²².

20. Entretiens avec Mario Gagnon et Jean Fiorito.

21. Vaillancourt, J.-G. (1981). Évolution, diversité et spécificité des associations écologiques québécoises : de la contre-culture et du conservationnisme à l'environnementalisme et à l'écosocialisme. *Sociologie et sociétés* 13(1), 81-98.

22. *Rapport annuel*, 1980-1981.



Recycler et donner un élan aux jeunes sur le marché du travail, intervenir dans les corridors d'une école secondaire, développer le travail de rue, créer une clinique spécialisée sur la sexualité des jeunes, le BCJ met en pratique les principes *d'expérimentation, d'alternative et de proximité* qui caractérisent son approche depuis sa création. Ces initiatives ne constituent qu'un petit échantillon des nombreux projets démarrés par l'organisme de 1974 à 1982 dans un contexte où, rappelons-le, le financement gouvernemental devient plus accessible pour ce type de ressources et d'activités communautaires.

Mentionnons aussi le **Programme de travaux communautaires** (P.T.C.) qui succède au *Projet d'intervention jeunesse*, première expérience de déjudiciarisation auprès des jeunes au Québec. Le P.T.C. a pour mandat d'implanter un service de travaux communautaires destiné aux jeunes « délinquant·e·s » de 14 à 18 ans, faisant partie de la clientèle de la Direction de la protection de la jeunesse des trois centres de services sociaux de la région métropolitaine. L'expérience démontre qu'il existe deux façons de concevoir la mesure des travaux communautaires, soit éducative ou punitive. Les travailleur·e·s du P.T.C. privilégient les jeunes en ne leur imposant pas une démarche, mais en définissant « avec eux et avec elles » leur type d'implication.

Pour diffuser ses approches, le BCJ commence à publier des brochures sur différents thèmes. Certaines d'entre elles connaissent un grand succès dans les milieux d'intervention auprès des jeunes et sont rééditées à plusieurs reprises. Mentionnons deux publications phares du BCJ à l'époque²³ : *La sexualité des 15-20 : la comprendre, la vivre* et *Les drogues : des choix à faire*. Jumelé à la mise

23. *Rapport annuel, 1981-1982.*

en place d'un centre de documentation sur la jeunesse, ce volet de l'organisme continue de prendre de l'importance tout au long des années 1980.

Durant cette période, le BCJ joue également un rôle de premier plan dans la formation du Regroupement des organismes communautaires jeunesse du Montréal métropolitain (ROCJMM). Né d'un important travail de concertation, le ROCJMM a comme objectif d'améliorer la reconnaissance et le financement des organismes communautaires jeunesse. Ce regroupement réunit des ressources communautaires où les jeunes sont invité·e·s à définir les problèmes auxquels ils et elles font face et à identifier les solutions à mettre en place²⁴. Le regroupement devient rapidement un espace où le BCJ peut échanger et réfléchir sur ses propres pratiques.

D'autres projets méritent d'être mentionnés, par exemple, le **Bureau d'aide et d'assistance familiale**, mis en place au HLM²⁵ Place Saint-Martin à Laval dans une optique de travail de milieu, le projet de déjudiciarisation **Diversión**, également à Laval, ou encore le projet **Détour** qui offre de l'hébergement à court terme à Longueuil.

À partir de 1983, le BCJ entame une nouvelle phase de son développement. Après avoir multiplié ses points de services, l'organisme adopte officiellement un fonctionnement collectif, démontrant encore une fois sa capacité d'innover non seulement dans ses approches, mais également dans ses modes d'organisation.

24. Parazelli, M. (1989). Être jeune aujourd'hui. *Nouvelles pratiques sociales* 2 (2), 185-190.

25. Habitations à loyer modique.

« L'adolescence, en tant que phénomène sociologique moderne, est le résultat de la mise en marge de la société d'une fraction importante de la population. Or, il n'y a pas de maturation de la personnalité sans rencontre avec la réalité sociale, sans prise à bras-le-corps de la matière du monde. »

Hugo Gélinas

Extrait de *Danger : adolescence*,
Convergence, III (5), juin 1983.



1983-1994

LE FONCTIONNEMENT COLLECTIF

LE BCJ

15 ans
de différence



15 ans de complicité
avec les jeunes

- CONSULTATION SOCIALE
- CLINIQUE-SEXUALITÉ
- INTÉGRATION AU TRAVAIL
- HÉBERGEMENT
- TRAVAIL DE MILIEU
- RÉCUPÉRATION
- PRODUCTION D'OUTILS D'INFORMATION
- FORMATION, PERFECTIONNEMENT

Bureau de consultation jeunesse

1609, rue St Denis
Montréal (Québec)
H2X 3K3 (514) 844 1737



Le BCJ du début des années 1980 compte près d'une quinzaine de points de services et de projets à Montréal, Laval et Longueuil. Fort de ce maillage, l'organisme fait alors un choix audacieux et déterminant pour la suite de son histoire, celui d'adopter un fonctionnement collectif. Cette décision est prise en assemblée générale en juin 1983¹. Bien que plusieurs projets soient déjà menés en mode collectif, l'organisme conserve dans son ensemble une structure hiérarchique, basée sur une direction générale et un conseil d'administration qui détiennent la majeure partie du pouvoir décisionnel. Pour la cinquantaine de travailleur·e·s, cette structure n'apparaît pas cohérente avec les valeurs d'égalité, d'échange et de justice portées par l'organisme².

Le changement de fonctionnement se traduit concrètement par la création d'une nouvelle instance : la réunion des points des services (RPS). L'instance regroupe un·e représentant·e parmi les travailleur·e·s de chaque point de services. Le poste de directeur ou directrice général·e est aussi remplacé par un poste de secrétaire exécutif·ve. L'assemblée générale demeure l'instance décisionnelle centrale, mais une partie de ses responsabilités concernant le développement des projets est, dès lors, confiée à la RPS³.

Cette volonté d'expérimenter un autre fonctionnement est partagée par les membres du conseil d'administration. L'objectif est véritablement de trouver une formule permettant à tous les points de services de s'exprimer et de mieux travailler ensemble. En confiant un pouvoir de gestion aux travailleur·e·s, ce mode de fonctionnement vise aussi à stimuler le développement de nouveaux

-
1. *Rapport annuel, 1983-1984.*
 2. Entretien avec Alice Dionne.
 3. *Rapport annuel, 1983-1984.*

projets, eux-mêmes conçus de manière collective⁴. Le BCJ devient « une sorte de grand laboratoire sur les questions de relations de pouvoir », entre les travailleur·e·s et les jeunes et entre l'organisme et ses bailleurs de fonds⁵.

Il faut souligner que le contexte institutionnel des années 1980 est très différent de celui qui a prévalu durant la décennie précédente. Si dans les années 1970, l'État québécois met en place le système de santé et des services sociaux et n'hésite pas à récupérer certaines initiatives communautaires en créant les CLSC, dans les années 1980, il cherche davantage à octroyer des mandats aux organismes communautaires, par exemple, dans les services en employabilité et en santé mentale⁶. Dans ce nouveau contexte, le fonctionnement collectif constitue une façon de résister au contrôle ; il devient plus difficile de soumettre un collectif de travailleur·e·s qu'une direction générale, seule et isolée⁷.

Le fonctionnement collectif permet au BCJ de poursuivre sur sa lancée et de générer de nouveaux projets, toujours dans l'optique de répondre aux besoins émergents des jeunes. Face à l'augmentation massive du chômage, qui atteint en 1983 un taux historique de 15 % dans la population québécoise et de plus de 22 % chez les jeunes de 15 à 24 ans⁸, l'insertion en emploi continue d'être un thème majeur au BCJ. Les projets de collecte et de récupération se poursuivent donc.

4. Entretien avec Gilles Tardif, Lise Gervais et France Tardif.

5. Entretien avec Michel Parazelli.

6. Mercier, C., Panet-Raymond, J. et Lavoie, J., *op.cit.*, p. 35-37.

7. Entretien avec Gilles Tardif, Lise Gervais et France Tardif.

8. Vultur, M. (2003). Le chômage des jeunes au Québec et au Canada. Tendances et caractéristiques. *Relations industrielles* 58(2), p. 234.



D'autres initiatives d'intégration au travail, notamment des clubs de recherche d'emploi, sont également tentées⁹ et expérimentées dans d'autres organismes communautaires jeunesse¹⁰.

Le volet de la recherche et de la diffusion des connaissances prend de plus en plus d'importance. Déjà en opération, le **Centre de documentation du BCJ** devient une véritable ressource spécialisée sur les questions relatives à la jeunesse. Il se fixe comme objectifs d'outiller les jeunes face aux inégalités, en concevant notamment des publications à leur intention, en plus de soutenir la réflexion chez les intervenant·e·s afin de susciter de nouvelles pistes d'intervention. Sa programmation s'articule autour de la consultation, de la recherche et de la diffusion¹¹. Le Centre de documentation publie et diffuse également une *Revue de presse* mensuelle sur l'actualité jeunesse. Cette revue devient rapidement un outil de référence important dans le milieu¹².

En plus de ses *best-sellers* comme *Styles et valeurs des jeunes*, le BCJ produit dans les années 1980 différents guides : *Les drogues, des choix à faire*, *Partir en appartement*, *Démarrer une entreprise, ça veut dire quoi ?* L'organisme se penche également dans ses publications sur des sujets comme les menstruations et la sexualité : *Aie... j'suis menstruée!*, *Ça ne peut plus durer*, et sur le suicide avec *Exit pour la vie*. Ces brochures deviennent rapidement des outils d'intervention auprès des jeunes.

Le choix des sujets abordés dans les publications est discuté en collectif et directement inspiré des projets et des réalités vécues sur le terrain. Au milieu des années 1980, le BCJ compte ainsi une

9. *Rapport annuel*, 1984-1985.

10. René, J.-F., op. cit., p. 285.

11. *Rapport annuel*, 1985-1986.

12. Entretien avec Gilles Tardif, Lise Gervais et France Tardif.



douzaine de titres qu'il distribue à plus de 10 000 exemplaires à travers la province¹³. La croissance importante du volet de distribution fait en sorte que d'autres organismes communautaires et du réseau de la santé et des services sociaux inscrivent leurs titres au *Catalogue des publications du BCJ*, profitant ainsi d'une plus grande visibilité. L'ampleur de ce volet devient telle que l'organisme, grâce à sa fondation, embauche une employée pour s'occuper de la distribution¹⁴. Tous les revenus tirés des ventes sont versés à la **Fondation Jeunesse 2000**, autre initiative du BCJ à l'époque, permettant de financer l'édition de nouvelles publications et la réédition de certains titres existants.

LA FONDATION JEUNESSE 2000

Alors que certains projets (comme les publications) commencent à générer des revenus allant à l'encontre de certains contrats avec des bailleurs de fonds, le BCJ a l'idée de mettre en place une fondation lui permettant de financer ses propres projets et ceux d'autres organismes communautaires jeunesse. Il crée ainsi en 1981, la **Fondation Jeunesse 2000**, première fondation communautaire dédiée aux organismes communautaires jeunesse au Québec. Cette initiative aide à préserver l'autonomie et l'originalité du BCJ dans un contexte de ralentissement économique où le financement gouvernemental diminue et devient aussi plus contraignant¹⁵.

13. *Rapport annuel*, 1985-1986. Pour la liste complète, voir page 154 de ce document

14. Entretien avec Nathalie Boucher.

15. Allocution du président de la Fondation, Michel Parazelli, 8 juin 1999.



En plus des revenus tirés de la vente des publications, la Fondation organise des soupers bénéfiques et autres activités de levée de fonds à partir du milieu des années 1980. Ces activités soutiennent annuellement un projet du BCJ et un projet porté par un autre groupe. La Fondation dispose de son propre conseil d'administration dont les membres sont généralement des proches du BCJ. Elle cesse officiellement ses activités en 1999 en raison notamment d'un manque de ressources humaines et financières.

Toujours dans une perspective de diffusion des connaissances, des travailleur·e·s du BCJ créent en 1983 le **Collectif de recherche et d'intervention communautaire (CRIC)**. Réfléchi à l'occasion des premiers ateliers offerts au personnel des écoles, entre autres dans le cadre du projet Corridors, le CRIC vise à donner de la formation aux adultes qui sont en relation avec des jeunes. L'équipe répond à une forte demande et rejoint près de 20 000 personnes par année au milieu des années 1980¹⁶. Au même titre que la diffusion des publications du BCJ, les sessions de formation du CRIC sont offertes autant dans le milieu de la santé et des services sociaux, de l'éducation que des organismes communautaires.

Plusieurs de ces formations reprennent le contenu des brochures produites par le BCJ et permettent de faire connaître les pratiques que l'organisme a développées. Le succès de ces initiatives repose encore une fois sur l'originalité des thèmes abordés et le manque de connaissances sur les réalités vécues par les jeunes.

Le BCJ continue aussi, pendant les années 1980, à contribuer à créer de nouveaux organismes communautaires. Ces « points de services affiliés », comme on les appelle à l'époque, sont intégrés à la structure collective et siègent à la réunion des points de services.

16. *Rapport annuel, 1985-1986.*



Le BCJ est, entre autres, à l'origine du **Projet d'intervention auprès des mineurs prostitués (PIaMP)**, l'une des premières initiatives sur cette réalité au Québec. Mis sur pied à la suite d'une recherche exploratoire menée par le BCJ avec des jeunes garçons du milieu, le PIaMP refuse de voir la prostitution comme un problème et cherche avant tout à développer des ressources adaptées aux besoins exprimés par les jeunes. L'organisme repose dès sa création sur un noyau d'une vingtaine de bénévoles, dont la plupart s'adonne à la prostitution¹⁷. Le PIaMP s'appuie sur le travail de rue pour rejoindre les jeunes dans leur milieu et ouvre un *drop-in*, le **Repère**. Il est le premier projet du BCJ à mettre en place une assemblée de jeunes visant à leur donner plus de pouvoir et à jouer un rôle central dans les prises de décision quant à la gestion et aux orientations de l'organisme¹⁸.

17. PIaMP (2022). *Historique*. piamp.net/le-piamp/historique/

18. *Rapport annuel*, 1985-1986.

La maison des jeunes **L'Imagerie** est un autre exemple de projet autonome, qui demeure affilié au BCJ à cette période. Ce local, où les jeunes se réunissent pour réaliser des activités socioculturelles (musique, cinéma, etc.)¹⁹, est devenu un organisme à part entière. À ce chapitre, le BCJ soutient aussi, durant les années 1980, l'organisation du **Festival de créations jeunesse** qui mène à la fondation d'**Oxy-Jeunes**²⁰, un autre organisme affilié au BCJ.

Cette période faste en développement s'étire jusqu'à la fin de la décennie. En 1988, le BCJ compte une vingtaine de points de services et projets affiliés. La même année, l'organisme réussit d'ailleurs à ouvrir un nouveau point de services, le **BCJ Sud-Ouest**, pour desservir LaSalle, Lachine et Ville Saint-Pierre. Celui-ci est mis en place grâce à la contribution financière des municipalités, de la commission scolaire, de Centraide et de la Fondation Jeunesse 2000²¹.



19. *Rapport annuel*, 1978-1979.

20. *Rapport annuel*, 1985-1986.

21. *Rapport annuel*, 1988-1989.

À la fin des années 1980, le BCJ amorce toutefois une certaine décroissance. L'organisme a ses points de services réguliers à Villeray, Laval, Longueuil et dans le Sud-Ouest de Montréal, et son fonctionnement collectif est bien établi, mais le nombre de projets décline. Comme le relatent les rapports annuels de cette période, le BCJ maigrit.

Certains projets ne sont pas reconduits, simplement parce que la source de financement s'est tarie. D'autres sont abandonnés, en raison des critères de subvention devenus trop contraignants. C'est le cas notamment d'Élan Laval, qui refuse de se plier aux nouvelles exigences statistiques de l'État en termes de retour aux études ou à l'emploi²², tandis que les difficultés des jeunes se multiplient, entre autres en raison du phénomène de désinstitutionnalisation dans les services en santé mentale. Le projet finit par fermer ses portes. Par ailleurs, certains projets se terminent à la suite du départ des travailleur·e·s qui en étaient les principaux protagonistes, par exemple, le CRIC qui voit son équipe de formation quitter au même moment²³.

22. *Rapport annuel*, 1986-1987.

23. *Rapport annuel*, 1988-1989.

LA DÉSINSTITUTIONNALISATION

Phénomène multidimensionnel, la désinstitutionnalisation en santé mentale renvoie généralement à un recours plus limité aux hôpitaux psychiatriques au profit d'un suivi offert directement dans la communauté²⁴. Au Québec, pendant les années 1980, ce processus se traduit notamment par une plus faible prise en charge de la nouvelle génération de jeunes vivant des problèmes de santé mentale. Ces changements institutionnels ont un impact sur certains projets du BCJ, dont Élan Laval où l'équipe ne se sent pas toujours bien outillée pour intégrer en emploi des jeunes aux prises avec ce type de difficultés²⁵.

Parallèlement, les points de services affiliés s'interrogent de plus en plus sur leur appartenance et leur participation au BCJ. Sous prétexte de modes de gestion différents, de la spécificité des services médicaux et du dédoublement de la représentation, la Clinique des jeunes Saint-Denis entame une réflexion sérieuse sur le sujet. Elle finit par se désaffilier en 1989²⁶. Chacun pour des raisons différentes, le PIaMP et L'Imagerie emboîtent le pas quelque temps après.

Bien que chacune des équipes de travail participe aux discussions, les points de services réguliers ont également une certaine marge d'autonomie dans l'application des décisions, ce qui peut

24. Saint-Arnaud, J. (2001). Désinstitutionnalisation et responsabilité de l'État dans l'accessibilité aux services en santé mentale au Québec. *Éthique publique* 3(1) journals.openedition.org/ethiquepublique/2622

25. Entretien avec Mario Gagnon.

26. *Rapport annuel*, 1988-1989.

complexifier le maintien d'une cohérence et d'une unité au sein de l'organisme. Il en ressort malgré tout de nouvelles idées qui commencent à faire leur chemin dans les pratiques du BCJ.

À la fin des années 1980, l'organisme s'investit plus sérieusement dans la question du logement à travers le projet **Auberge-In**. Cette initiative vient du constat que plusieurs jeunes, dont ceux et celles qui sortent des centres d'accueil, éprouvent des difficultés à trouver un logement et à développer leur autonomie. Le projet se déroule dans deux appartements loués par le BCJ, à Villeray et à Longueuil. Les points de services y assurent un soutien aux jeunes²⁷. L'organisme rend aussi disponible une liste de chambres et de logements vacants à partager dans la région de Montréal et une partie de Longueuil afin de répondre aux besoins.

À la même période, le BCJ Longueuil décide aussi de tendre la main aux communautés culturelles très présentes dans le secteur, notamment la communauté haïtienne, peu rejointe par l'organisme. De fil en aiguille, par l'intermédiaire du travail de rue et du travail de milieu à l'école secondaire Gérard-Filion, ces jeunes commencent à participer aux activités et à fréquenter le local du BCJ Longueuil²⁸. Cette sensibilité à la question raciale, tant dans l'expérience des jeunes que dans la composition de l'équipe de travail, prendra de l'importance au sein du BCJ tout au long des années 1990 et dans les décennies suivantes.

27. Entretien avec Julie Beaudoin.

28. Entretien avec Alerte Avril.





Autre avancée significative, la mise sur pied en 1991, du premier **Groupe jeunes mères** dans le Sud-Ouest de Montréal. Projet né d'une recherche-action sur le territoire de LaSalle, il a pour but de briser l'isolement dans lequel ces jeunes se retrouvent et de travailler avec elles à définir un projet de vie qui leur soit propre en tant que mère et en tant que femme. En plus de la mise en commun de leur vécu, le projet utilise une panoplie d'activités axées sur la participation citoyenne, en organisant entre autres des interventions dans les médias communautaires pour contrer les préjugés à leur endroit²⁹. Étant donné son succès, le projet se poursuit l'année suivante et des groupes de jeunes mères voient le jour dans les points de services du BCJ Villeray et BCJ Longueuil. Les jeunes mères du groupe de LaSalle participent aussi à la rédaction de la brochure, *Une bedaine*

29. *Rapport annuel, 1991-1992.*



en mouvement, qui met en relief les préjugés auxquels elles font face, le choix de la maternité, leurs rêves, leurs projets, leurs aspirations. *Une bedaine en mouvement* s'avérera la dernière publication officielle du BCJ.

Les thèmes de la parentalité, de la condition des femmes, du racisme et du logement viennent ainsi progressivement remplacer ceux du travail, de la sexualité et de la consommation de drogues, qui ont marqué les pratiques du BCJ depuis sa fondation. Ces changements témoignent encore une fois de la capacité de l'organisme de s'adapter aux réalités des jeunes.

À cette période, le BCJ ajoute le théâtre-forum à son répertoire de pratiques. La pièce ***L'H muet*** sur l'orientation sexuelle et l'homophobie devient la première d'une longue collaboration avec l'organisme Mise au jeu. Cette forme de théâtre favorise la prise en charge du changement par l'entremise du jeu et de l'intervention théâtrale participative comme outils de communication, de formation et d'échange.

Ainsi, le BCJ du début des années 1990 a peut-être « maigri », mais n'a pas pour autant perdu sa pertinence. L'organisme entre alors dans une nouvelle phase où il cherchera à approfondir son approche, en s'appuyant sur son passé et en explorant les nouveaux thèmes apparus plus récemment dans ses projets, comme le féminisme et la lutte antiraciste.

DE L'ÉTAT-PROVIDENCE À L'ÉTAT NÉOLIBÉRAL

Depuis une décennie, plusieurs événements idéologiques et politiques mènent à une transformation importante de l'État : la remise en question du modèle québécois, amorcée par une frange de l'élite québécoise au début des années 1980, est suivie par la coupure de 20 % du salaire des fonctionnaires de l'État, la privatisation de plusieurs sociétés d'État et l'adoption du déficit zéro et des politiques d'austérité¹. Il devient de plus en plus impératif de se regrouper, d'agir en coalition, tant sur le plan provincial que régional.

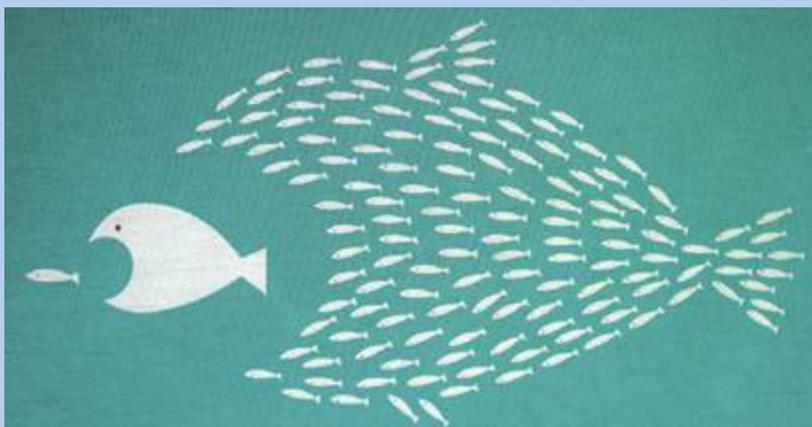
La régionalisation du système de santé et des services sociaux et ses conséquences sur les organismes communautaires

Quinze ans après la création du système de santé et des services sociaux, le gouvernement du Québec met sur pied une nouvelle commission d'enquête pour faire un état de la situation. Présidée par un médecin spécialiste en santé publique, Jean Rochon, cette commission dépose son rapport en 1988. Elle constate notamment que le ministère de la Santé et des Services sociaux ne peut gérer à lui seul les quelque 900 établissements qui composent désormais le système et recommande d'opérer une décentralisation régionale. En 1991, le gouvernement adopte ainsi la *Loi 120* qui crée des régies régionales et reconnaît les organismes communautaires en santé et services sociaux comme des « partenaires ». Cette intégration aux structures administratives des régies régionales provoque plusieurs

1. Hébert, G. et Posca, J. (2018). *Détournement d'État. Bilan de quinze ans de gouvernement libéral*, Montréal, Lux éditeur.

inquiétudes quant à la reconnaissance et à l'autonomie des organismes communautaires. C'est pourquoi le ROCJMM se tourne vers les régions du Québec dans le but de renforcer la représentation et les luttes pour l'autonomie et le financement, ce qui mène à la fondation du Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ) en 1991.

À la fin des années 1980 et début 1990, le BCJ continue de s'impliquer dans plusieurs coalitions. En raison de son intérêt renouvelé pour le logement par l'intermédiaire du projet Auberge-in, il adhère au FRAPRU² qui milite déjà activement pour le développement du logement social. Dans les mêmes années, le BCJ rejoint diverses coalitions, comme la TROVEP³, pour poursuivre la lutte en faveur d'une plus grande reconnaissance et d'un meilleur financement des groupes qui œuvrent en éducation populaire.



2. Front d'action populaire en réaménagement urbain.

3. Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire.

« On ne fait pas semblant de ne pas avoir de problèmes, on voit la réalité comme elle est.

Quand on se dit les choses, personne ne vient remettre en question ce qu'on vit ou démentir nos expériences. »

Participante

1995-2007

L'APPROFONDISSEMENT DE L'APPROCHE





En 1995, plus de dix ans après avoir adopté un mode de fonctionnement collectif, le BCJ s'engage dans une nouvelle démarche de réflexion sur ses structures et son approche. L'organisme compte alors un peu plus d'une vingtaine de travailleur·e·s et veut assurer une cohérence entre ses nombreux projets. La démarche débute par un questionnaire distribué aux membres de l'équipe de travail pour comparer leurs perceptions sur le fonctionnement de l'organisme. Même s'ils et elles s'entendent sur le fait que le BCJ utilise une approche alternative, les travailleur·e·s font ressortir le manque de vision commune sur ses fondements. La gestion collective leur apparaît difficile et plusieurs soulignent que le grand nombre de structures ralentit les prises de décision et complexifie la résolution des conflits¹.

Ces constats poussent, en 1996, à remplacer la RPS par la réunion des travailleur·e·s de points de services (RTPS). Visant à renforcer le sentiment collectif parmi les membres de l'équipe de travail, ce changement permet aussi d'atténuer la division territoriale². Plutôt que d'être représenté·e·s par leur point de services respectif, l'ensemble des travailleur·e·s siègent désormais à cette instance, qui se réunit sept à huit fois par année et qui conserve un pouvoir décisionnel dans le choix des priorités, les demandes de subvention, le budget et le développement des nouveaux projets³. Le comité de coordination continue alors de veiller à l'organisation du travail entre les rencontres.

1. *Démarche de 1995 vers un cadre d'intervention*, 2007.

2. Entretien avec Claudine Laurin, Manon Rioux et Céline Bourque.

3. *Cadre de gestion de l'organisme, incluant ses structures*, février 2012.

Dans la foulée des discussions sur la participation des travailleur·e·s, on cherche également à donner une plus grande place aux jeunes dans les structures internes⁴. En 1998, les règlements généraux de l'organisme sont amendés pour leur réserver des sièges au conseil d'administration. À partir de cette date, cette instance devient officiellement tripartite et se compose de trois représentant·e·s des jeunes, trois représentant·e·s de l'équipe de travail et trois représentant·e·s de la communauté⁵.

Autre projet marquant du BCJ, la **ligne téléphonique d'intervention en défense de droits des jeunes** est mise en place en 1999, en collaboration avec la Clinique juridique de la Faculté de droit de l'Université McGill⁶. Au début du projet, la ligne est ouverte du lundi au samedi jusqu'à 18 h, permettant ainsi aux jeunes d'avoir accès à une ressource en dehors des horaires plus restreints des institutions. Les travailleur·e·s du BCJ offrent diverses informations juridiques et peuvent référer les jeunes à des avocat·e·s pour les soutenir dans la défense de leurs droits.

Dans la même logique, le BCJ instaure en 1998 le **Camp de formation et d'orientation des jeunes**, une activité organisée en amont de l'assemblée générale annuelle. Pendant une fin de semaine, des dizaines de jeunes fréquentant les différents points de services se réunissent à l'extérieur de la ville pour suivre des ateliers, partager leurs expériences et échanger sur les priorités

-
4. Entretien avec Claudine Laurin, Manon Rioux et Céline Bourque.
 5. *Rapport d'activités*, 1997-1998.
 6. *Rapport d'activités*, 1998-1999.

d'action du BCJ⁷. Cette initiative permet aux jeunes d'apporter leurs visions, opinions et recommandations lors de l'assemblée générale, qui demeure l'instance souveraine au sein de l'organisme.

Les discussions à cette période amènent l'équipe de travail à s'engager dans une série de formations pour approfondir la réflexion sur les valeurs qui sous-tendent les pratiques du BCJ. Le choix des thèmes abordés répond à certains des questionnements qui ont pris de l'importance dans les dernières années à l'interne (ex. : le féminisme, le racisme et la pensée libertaire). La marche *Du pain et des roses* et la première édition de la *Marche mondiale des femmes* inspirent alors fortement les discussions sur la mise en œuvre de l'intervention féministe, tant dans les relations de travail que dans l'intervention auprès des jeunes⁸.



-
7. Entretien avec Lazard Vertus, Audrey Beauchemin, Carole Drolet et Josée Lavigne.
 8. Entretien avec Alerte Avril.



LA MARCHÉ DU PAIN ET DES ROSES ET LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES

À l'initiative de Françoise David, alors présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), la marche *Du pain et des roses* est un épisode marquant de l'histoire des mouvements sociaux au Québec. Du 26 mai au 4 juin 1995, plus de 800 femmes parties de Montréal, Longueuil et Rivière-du-Loup, marchent vers la ville de Québec pour porter au gouvernement une série de neuf revendications visant à lutter contre la pauvreté qui touche avant tout les femmes⁹. Cet événement, largement suivi par les jeunes et les travailleur·e·s du BCJ, suscite plusieurs réflexions sur le féminisme et les conditions de vie des femmes.

La *Marche mondiale des femmes*, organisée en 2000, découle directement de cet événement. Coordonnée par la FFQ, cette action collective transnationale rassemble cette fois plus de 5 000 groupes de femmes, répartis dans 159 pays, et donne lieu à plusieurs initiatives à travers le monde pour lutter contre la violence et la pauvreté qui affectent les femmes¹⁰. Ce contexte social de forte mobilisation favorise l'adoption de l'intervention féministe comme modèle d'intervention au BCJ, qui constitue encore aujourd'hui une particularité de l'organisme dans le milieu de l'action communautaire autonome jeunesse.

-
9. Lavallée, J. (2015, 21 mai). *Marche Du Pain et des roses*. *L'Encyclopédie canadienne* www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/marche-du-pain-et-des-roses.
 10. Giraud, I. (2001). La transnationalisation des solidarités : l'exemple de la marche mondiale des femmes. *Lien social et Politiques* 45, p. 145.

Issu de cette démarche de réflexion, un cadre d'intervention adopté en 1998 vient préciser les principes et les valeurs de l'organisme, basés depuis ses débuts sur une approche globale tenant compte de l'ensemble de la réalité de la personne. Cette approche se décline selon quatre principes :

- le **préjugé favorable aux jeunes**, qui accorde une pleine crédibilité à leur perception et à leur jugement quant à leur situation ;
- **l'éducation populaire**, qui mise sur la capacité des jeunes à analyser leur réalité socioéconomique et à agir par rapport à celle-ci ;
- **l'approche féministe comme modèle d'intervention**, qui refuse le modèle unique et s'inscrit en opposition au modèle dominant ;
- **l'approche prenant en compte le racisme et l'oppression vécue**, qui reconnaît que le racisme est véhiculé dans notre société par le système d'éducation, politique, religieux, les milieux de vie, milieux communautaires, milieu de travail, etc. et qu'en ce sens nous en sommes porteur·e·s¹¹.

Par ce document, le BCJ vient affirmer clairement sa volonté de lutter contre les inégalités et les systèmes de domination qui affectent les jeunes. En plus de ces principes, le cadre d'intervention souligne que l'organisme promeut des valeurs de liberté, de solidarité et de justice sociale¹².

11. Ce principe est ajouté au cadre d'intervention en 2002.

12. *Cadre de gestion de l'organisme, incluant son cadre d'intervention*, février 2012.



À travers ces multiples changements, le BCJ évolue et la composition de son équipe de travail se diversifie ; on embauche davantage de femmes et de travailleur·e·s issu·e·s des minorités racisées¹³. Ces changements se font par souci de refléter la réalité et la provenance des jeunes qui fréquentent le BCJ et leur milieu.

L'élaboration et l'adoption du cadre d'intervention permettent d'incarner dans les relations entre employé·e·s la philosophie que le BCJ défend dans son travail auprès des jeunes. Le collectif en ressort plus soudé et les divergences de positions entre points de services s'estompent. À cette période, les employé·e·s commencent d'ailleurs à circuler davantage entre les points de services, permettant de décroiser les équipes.

Le nombre d'employé·e·s se maintient à une vingtaine. Face à l'augmentation des exigences de reddition de comptes de la part des bailleurs de fonds, le BCJ fait le choix de consolider ses emplois permanents plutôt que de développer de nouveaux postes contractuels à statut précaire¹⁴. Pour marquer l'égalité dans les relations au sein de l'équipe de travail, tous et toutes les employé·e·s ont le titre de travailleur·e communautaire et gagnent le même salaire¹⁵.

13. Entretien avec Alerte Avril.

14. Entretien avec Nathalie Boucher.

15. Entretien avec Sébastien Rivard.

Au chapitre de sa programmation, le BCJ continue d'investir le thème de la parentalité. Instaurée dans le Sud-Ouest au début de la décennie, l'intervention de groupe auprès des jeunes mères est reprise par plusieurs autres points de services durant les années 1990, à Laval, Longueuil, Villeray et Parc-Extension, nouveau quartier desservi par l'organisme. Cette pratique d'accompagnement devient alors un volet important qui rejoint des centaines de jeunes mères pendant ces années. Illustrant le principe de l'éducation populaire, ce volet poursuit les objectifs de renforcement de l'autonomie et de valorisation de la capacité des jeunes mères à trouver des solutions aux défis auxquels elles sont confrontées¹⁶. L'intervention de groupe permet de briser leur isolement et de s'attaquer aux préjugés dont elles sont victimes.

LE MOUVEMENT MASCULINISTE

L'organisme est interpellé par la montée d'un mouvement masculiniste réactionnaire en France et au Québec, entre autres, par le groupe *Fathers for justice*. Ces groupes se disent victimes des excès du féminisme qui, selon eux, leur enlève le droit de jouer leur rôle de père sous le prétexte qu'on donne trop de pouvoir aux mères. Parallèlement, on constate que les programmes d'intervention auprès des jeunes parents ciblent presque toujours les mères. Ce sont ces éléments qui amènent l'organisme à réfléchir sur les fondements de la paternité.

16. Entretien avec Caroline Stewart.



D'ailleurs, certains questionnements ont émergé du volet jeunes mères, plus particulièrement sur la violence vécue et l'absence des jeunes pères dans l'éducation des enfants. Le BCJ commence donc à tenir des **groupes de jeunes pères**. S'inspirant de l'intervention féministe, des travailleurs de l'organisme animent des groupes non-mixtes pour permettre à ces jeunes hommes de réfléchir à leur nouveau rôle parental, au développement du lien avec leur enfant et aux effets de leur socialisation masculine¹⁷. Le recrutement se fait principalement par l'entremise des groupes de jeunes mères. Débutée à Montréal, cette intervention de groupe se diffuse rapidement aux points de services de Laval et de Longueuil¹⁸. Le nombre de groupes

17. Entretien avec Sébastien Rivard.

18. *Rapport d'activités*, 2002-2003.

mis en place est moins élevé que pour le volet jeunes mères, mais le projet s'avère novateur et témoigne encore une fois de la capacité du BCJ à expérimenter de nouvelles pratiques.

Ce volet mène d'ailleurs à la création d'un nouveau projet, **Pouvoir sans violence**, qui a pour but de conscientiser les jeunes hommes au cycle de la violence et de les aider à identifier les attitudes et les comportements pouvant être associés à l'agression et à la victimisation. Le projet s'appuie aussi sur l'intervention de groupe. Il permet aux participants de réfléchir aux différentes formes de violence dans les relations sociales (famille, amis, couple, etc.) et de concevoir des outils de sensibilisation pour les combattre, par exemple, des animations et des vidéos. Le projet se déroule pendant trois ans à Parc-Extension¹⁹.

L'organisme tient pendant plusieurs années des **groupes de jeunes hommes** au Centre Clément, un centre d'éducation aux adultes à LaSalle. Par l'intervention de groupe, le projet vise à ouvrir un espace de dialogue et à permettre aux participants d'échanger sur les relations hommes-femmes, la violence, le contrôle et les dynamiques de pouvoir. En cohérence avec l'intervention féministe, tous les sujets sont abordés sous le prisme de l'égalité entre hommes et femmes. En parallèle, des groupes de jeunes femmes sont aussi formés dans ce milieu pour discuter d'enjeux similaires²⁰ comme l'homophobie.

L'intervention tenant compte du racisme se reflète également dans de nouvelles initiatives développées à cette période, dont le projet **Et si on faisait connaissance?** Organisé en 2001, ce projet vise à conscientiser les jeunes face au phénomène du racisme. L'idée est de former trois groupes composés de 15 jeunes

19. Entretien avec Caroline Stewart.

20. *Rapport d'activités*, 2015-2016.

Blanc·che·s et de 15 jeunes Noir·e·s, sur les trois territoires du BCJ (Montréal, Laval et Longueuil), pour leur permettre d'échanger sur leurs réalités. Pendant six mois, ces jeunes suivent des ateliers sur l'histoire du racisme, participent à des mises en situation et confrontent leurs préjugés. Les discussions sont par moments menées en non-mixité pour permettre aux jeunes de la communauté noire de reprendre du pouvoir sur leur prise de parole et pour faire prendre conscience aux jeunes de la communauté blanche de leurs attitudes et de leurs comportements en tant que groupe dominant. Le projet mène à la réalisation d'outils de sensibilisation, dont une pièce de théâtre créée avec l'appui de l'organisme Mise au jeu. Cette pièce est construite autour de l'exécution d'une jeune esclave noire, Marie-Joseph Angélique, à Montréal au milieu du XVIII^e siècle. Elle est reprise comme formation dans plusieurs écoles secondaires²¹.

Les témoignages des participant·e·s au projet sont éloquentes. De leurs points de vue, le projet a véritablement permis d'aller au fond des choses, de développer une compréhension commune du racisme et de s'entendre sur les moyens pour le combattre. Les prises de conscience, parfois difficiles, et les tensions entourant les discussions sur les privilèges ont finalement renforcé les solidarités entre les jeunes et le groupe a été une source d'entraide et de soutien mutuel pour les participant·e·s²². C'est d'ailleurs sous leur impulsion que le principe de *l'intervention tenant compte du racisme et de l'oppression vécue* est formellement inscrit au cadre d'intervention du BCJ.

21. *Rapport d'activités, 2001-2002.*

22. Entretien avec les jeunes (première rencontre d'échange en janvier 2022).

« ... Jusqu'au jour où un intervenant s'est pointé dans le parc !

Nous avons discuté pendant plusieurs minutes. Il m'a expliqué ce qu'il faisait et il m'a surpris en abordant le sujet du racisme d'un angle dont j'étais pas du tout familier. J'avais mordu à l'hameçon. [...] Sans aucun doute que ma vie a pris un tout autre tournant. [...] J'étais pleinement impliqué.

Avec les autres jeunes, ainsi que les travailleurs, nous avons mis nos têtes ensemble, nous avons rassemblé nos efforts, nous avons retroussé nos manches et nous avons entamé une démarche pour changer notre réalité.

De là est né le projet « Et si on faisait connaissance ? ».

De là on a pu partager avec d'autres jeunes, ainsi qu'avec un public plus large, dans un cadre d'éducation populaire. »

Andley

Dans les mêmes années, des jeunes du BCJ s'impliquent dans l'élaboration d'un plan d'affaires pour produire de la salsa! Le **projet Salsa** s'appuie sur un modèle coopératif. Il prend son envol à Longueuil en 1999, puis s'étend à Laval et à Montréal au tournant des années 2000. Le projet vise principalement à fournir aux jeunes de retour aux études une expérience de travail concrète. Les jeunes sont appelé·e·s à s'investir dans toutes les facettes du projet : production, achats, livraison, facturation, planification budgétaire, publicité, etc. Pendant plus de deux ans, les jeunes du BCJ fournissent en salsa différents restos, bars, brasseries de la grande région de Montréal.

Parallèlement, l'organisme intensifie son travail sur la question du logement. Après avoir mis un terme au projet Auberge-in, le BCJ conclut une entente avec la Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal (SHAPEM) pour loger des jeunes suivis par l'organisme dans l'un de ses immeubles, situé à l'angle des rues Papineau et Bélanger. L'entente comprend au départ 10 logements. Les travailleur·e·s du BCJ se rendent sur place pour rencontrer les jeunes et les accompagner vers une plus grande autonomie en appartement. Il s'agit de logements temporaires et il est entendu que les jeunes doivent quitter après plus ou moins un an. L'entente avec la SHAPEM est éventuellement renégociée pour doubler le nombre d'appartements. Le BCJ n'ayant pas de local dans l'immeuble, ce volet devient de plus en plus exigeant pour l'équipe de travail, qui doit assurer une présence quasi-quotidienne sur ce site au début des années 2000²³.

23. Entretien avec Claudine Laurin, Manon Rioux et Céline Bourque.

Autre projet pilote qui s'échelonne sur deux années : un appartement partagé à Montréal-Nord pour jeunes mineur·e·s. Ce projet nécessite un accompagnement assez soutenu compte tenu de l'âge et de la précarité des jeunes. Malgré la courte durée du projet, il permet de nourrir la réflexion sur les besoins des jeunes en logement.

À la même période, le gouvernement fédéral annonce une nouvelle stratégie pour prévenir et réduire l'itinérance, qui connaît une hausse marquée au pays dans un contexte de pénurie de logements locatifs dans les grandes villes. Cette stratégie inclut un financement pour des ressources communautaires grâce à l'Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC). Ce programme permet entre autres de réaliser de nouveaux projets de logements temporaires ou d'hébergement. Le BCJ prend alors une décision importante dans son histoire, celle de saisir cette possibilité et de développer par lui-même du logement social pour les jeunes²⁴.

La stratégie consiste à mener trois projets, à Longueuil, à Laval et à Verdun. Après d'innombrables démarches et de multiples obstacles, le BCJ réussit à acquérir deux terrains vacants : un à Laval, sur le boulevard Lévesque, et un autre à Verdun, sur la rue Wellington. À Longueuil, le scénario se présente différemment et l'organisme achète un immeuble déjà existant sur la rue Marmier, dans le Vieux-Longueuil. Il faut préciser que les fonds rendus disponibles par le gouvernement fédéral servent avant tout à financer la « brique » et non pas le soutien communautaire offert aux jeunes.

Les trois projets sont finalisés entre 2004 et 2006. Avec la vingtaine d'appartements à l'angle de Papineau et Bélanger, le BCJ augmente considérablement sa capacité d'accueil, passant de 20 à 54 places²⁵. En raison du manque de ressources pour les jeunes,

24. *Rapport d'activités, 2001-2002.*

25. *Rapport d'activités, 2005-2006.*

l'organisme trouve important de maintenir son entente avec la SHAPEM, mais doit cesser son intervention sur ce site dans les années suivantes, faute d'un financement continu pour assurer un suivi adéquat.

LE FINANCEMENT DU SOUTIEN COMMUNAUTAIRE EN LOGEMENT SOCIAL

Les difficultés du BCJ avec le financement du soutien communautaire s'inscrivent dans l'histoire complexe du logement social et du jeu de chaises musicales entre les différents paliers gouvernementaux sur cette question. En 2007, le gouvernement provincial adopte un premier cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social et dégage alors un financement spécifique de cinq millions pour ce type de pratique. Les sommes investies sont cependant encore nettement en deçà des besoins²⁶. Au BCJ, seul le projet à Verdun réussit à obtenir une petite enveloppe budgétaire à cette occasion.

En 2009, la nouvelle stratégie du gouvernement fédéral en matière d'itinérance, la *Stratégie des partenariats de lutte à l'itinérance* (SPLI), est venue ajouter des fonds pour soutenir l'intervention auprès des jeunes en logement, dont le projet du BCJ à Longueuil a bénéficié

26. Bergeron-Gaudin, J.-V. et Jetté, C. (2021). *Le transfert de l'innovation sociale : le cas du soutien communautaire en logement social au Québec*.
CRISES : crises.uqam.ca/wp-content/uploads/2021/02/CRISES_ET2101.pdf



pendant quelques années. Or, dans l'ensemble, le financement du travail d'accompagnement réalisé par le BCJ dans ses immeubles demeure un défi récurrent²⁷.

Avec le développement de ces projets de logements, le BCJ devient propriétaire et donc gestionnaire d'immeubles. Les équipes de travail doivent désormais assumer le double rôle de gestion et d'intervention, créant une certaine relation de pouvoir avec les jeunes locataires, qui complexifie les rapports dans l'intervention²⁸.

Pour le BCJ, les jeunes sont des locataires à part entière, avec des droits et des responsabilités. L'organisme préfère parler de logement avec soutien communautaire plutôt que d'appartements *supervisés*, ce qui correspond mieux à son approche²⁹. Un certain

27. Entretien avec Johane Lamer, Aurélie Thériault-Lafontaine, Mélanie Gélinas, Catherine Pilon et Marianne Bousquet.

28. Entretien avec Lazard Vertus, Audrey Beauchemin, Carole Drolet et Josée Lavigne.

29. Entretien avec Sébastien Rivard.



nombre d'appartements sont réservés spécifiquement pour des jeunes mères et leurs enfants. Comme pour les autres volets, le logement devient un prétexte pour créer des liens avec les jeunes et les mobiliser dans d'autres actions collectives.

Tout au long des années 1990 et 2000, le travail de milieu est une composante essentielle de l'intervention du BCJ dans la communauté. Après la fermeture des locaux de style *drop in*, il devient l'un des moyens privilégiés pour rejoindre les jeunes et les inciter à s'impliquer dans les projets de l'organisme. Le BCJ fait le choix, à cette période, de prioriser le travail de milieu dans les centres d'éducation aux adultes plutôt que les écoles secondaires, étant donné l'absence de professionnel·le·s dans ces centres³⁰. Le BCJ est ainsi présent au Centre 16-18 de Longueuil, au Centre Sainte-Croix

30. Entretien avec Alerte Avril.

dans le quartier Villeray et au Centre William-Hingston dans Parc-Extension. Se conjuguant à la lutte au décrochage scolaire et social, cette intervention s'effectue également via le programme pour les jeunes parents du gouvernement du Québec *Ma place au soleil* au Centre Champlain à Verdun et au Centre Pearson à LaSalle. Le travail de milieu en HLM continue d'occuper une place importante pour l'organisme, par exemple, à Place Saint-Martin à Laval, aux HLM Berthelet et Bienville à Longueuil, aux Habitations Rousselot dans Villeray, à Place Normandie à Montréal-Nord et à Place Robert à Saint-Léonard.

Au milieu des années 2000, la programmation du BCJ s'articule ainsi autour de grands axes d'intervention : les *groupes de jeunes parents*, le *logement social*, le *travail de milieu* et la *défense de droits*. Son approche et ses principes ont été approfondis. Ses structures internes ont été modifiées pour améliorer les rapports entre ses points de services et, surtout, faire une plus grande place aux jeunes dans le processus décisionnel.

Ainsi, pour consolider son fonctionnement démocratique, le BCJ met en place, en 2004, un *comité de jeunes à la vie associative*. Au-delà des projets sur des enjeux plus particuliers, cette structure vise à stabiliser leur participation au sein de l'organisme en favorisant le lien entre les jeunes des différents points de services et en les mobilisant sur des dossiers politiques. Un poste de responsable à la vie associative est ensuite créé³¹. De ce comité, naît en 2006 le tout premier journal interne « par et pour » les jeunes, *Le Journal Trouvé!* Celui-ci a pour but de permettre aux jeunes du conseil

31. Entretien avec Johane Lamer, Aurée Thériault-Lafontaine, Mélanie Gélinas, Catherine Pilon et Marianne Bousquet.

d'administration de communiquer les informations, les décisions et les prises de positions de cette instance aux jeunes de tous les projets du BCJ et de leur offrir un espace d'expression.

L'équipe de travail est de plus en plus diversifiée dans sa composition pour permettre aux jeunes de mieux s'identifier au BCJ. L'organisme accueille aussi de plus en plus de stagiaires en travail social, dont certain·e·s intègrent l'équipe de travail à la fin de leur stage ou dans les années suivantes³². Certain·e·s « ancien·ne·s » jeunes deviennent par la suite travailleur·e·s, montrant le fort sentiment d'appartenance que suscite l'organisme³³.

Le BCJ a ainsi relevé le défi de la cohérence. Tout en poursuivant son travail incessant pour faire reconnaître l'action communautaire autonome jeunesse avec ses alliés, comme le ROCAJQ et le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM), l'organisme va continuer de réfléchir à ses pratiques et à l'implication des jeunes dans ses projets. La vie associative prendra en effet une importance grandissante dans les prochaines années.

32. Entretien avec Johane Lamer, Aurée Thériault-Lafontaine, Mélanie Gélinas, Catherine Pilon et Marianne Bousquet.

33. Entretien avec Lazard Vertus, Audrey Beauchemin, Carole Drolet et Josée Lavigne.

L'IMPLICATION CITOYENNE

RÉSULTAT DIRECT DE NOTRE TRAVAIL

D'ÉDUCATION POPULAIRE

À travers différents ateliers et espaces d'échanges, nous mobilisons les membres autour d'enjeux qui les indignent et nous les accompagnons dans des mobilisations portées par nos partenaires et alliés.

Nos interventions sont soutenues par le désir de conscientiser nos membres sur les différents enjeux sociopolitiques, en encourageant leur esprit critique, en soutenant le développement d'outils et des connaissances qui les accompagneront toute leur vie. Elles et ils seront animé·e·s par des valeurs de solidarité et de justice sociale qui les conduiront, nous le souhaitons, à vouloir s'impliquer dans leur communauté, dans des causes multiples.

Pour certaines, certains, la communauté, c'est le BCJ. Étant inscrit dans le mouvement social de l'action communautaire autonome, le BCJ est amené à poser des actions solidaires dans le cadre de luttes comme le logement social, contre l'austérité et pour le financement des organismes communautaires. C'est dans cet esprit que les membres nourrissent la vie associative de l'organisme de leurs idées, leurs idéaux et participent à la transformation sociale.

L'implication citoyenne, c'est être conscient et consciente de vivre dans une collectivité et développer une sensibilité au vivre-ensemble pour ensuite se trouver à même d'agir pour l'intérêt collectif. Ainsi, les membres du BCJ sont invités à



dépasser l'individualisme ambiant pour s'inscrire dans leur collectivité et s'y impliquer. Chaque étape de chemin parcouru par les membres à la faveur de la participation à une activité ou à une instance de l'organisme est un pas vers l'implication citoyenne. Cette approche, qui traverse l'ensemble de nos volets, nous amène à travailler avec les jeunes, dans toutes nos activités, à développer leur conscience critique et la mise en action citoyenne.

« Bon je vais commencer par dire que le BCJ j'y ai passé des merveilleuses années. La seule chose que je regrette c'est de ne pas m'y être impliqué plus tôt. Pour moi le BCJ m'a vraiment permis de voir la vie sous un autre angle et de prendre conscience de mon impact sur la société; dès mon arrivée à mon premier camp de jeunes j'ai eu un impact sur les autres jeunes et l'année suivante j'ai été nommé président des jeunes. C'était ma première nomination à vie. »

Samuel





2008-2020

**L'APPRENTISSAGE
DU POUVOIR**

BCJ BUREAU DE
CONSULTATION
JEUNESSE

en collaboration avec



ARTS de RUE

**FEMMES PHÉNOMÉNALES-SARAHMÉE
MC ALYSSIA TRANORIS
DANSE URBAINE-SLAM-RAP-GRAFF**

28-09-19

PARC ARCHIE-WILCOX 14H
DANS LE CADRE DE LA FÊTE DE QUARTIER DE
VERDUN

[festivalartsderueverdun](https://www.facebook.com/festivalartsderueverdun) [artsderuefest](https://www.instagram.com/artsderuefest)



L'idée selon laquelle le BCJ se définit comme un *projet collectif avec les jeunes* prend un nouveau sens au tournant des années 2010. L'organisme continue de s'interroger sur les façons de faire qui permettraient d'aller plus loin dans cette voie. Ces questionnements s'inscrivent dans une volonté de redonner du pouvoir aux jeunes, dans une société où les préjugés à leur endroit demeurent tenaces et créent de nombreuses situations d'exclusion et de discrimination.

Cette réflexion s'ancre d'abord dans certaines initiatives où les jeunes occupent une place plus centrale dans la conception et la mise en œuvre des projets. Par exemple, le BCJ lance à cette période le projet **Acquis de droits** dans Parc-Extension à Montréal. Mené en collaboration avec l'organisme PEYO, ce projet vise à documenter, au moyen d'une recherche-action, les expériences souvent négatives des jeunes de ce quartier face aux policiers. La démarche est portée par une dizaine de participant·e·s, dont plusieurs ont vécu du profilage racial. La recherche mène dans un premier temps à la tenue d'un forum local, *Se regarder autrement... Yas-tu pensé?*, qui permet aux jeunes de prendre la parole et d'identifier des pistes d'action. Plusieurs intervenant·e·s du milieu, dont les services de police, sont présent·e·s à l'événement¹.

Le noyau de jeunes impliqué·e·s dans l'initiative décide par la suite de poursuivre la démarche en organisant une tournée de théâtre-forum. Accompagné·e·s par l'organisme *Mise au Jeu*, les participant·e·s conçoivent des mises en situation où des jeunes sont interpellé·e·s par des policiers pour réfléchir de manière critique aux dynamiques du profilage. Pendant plusieurs mois, la pièce circule dans les différents territoires du BCJ. Cette démarche permet également à deux jeunes du projet de se rendre à Lille, en France, pour intervenir et prendre parole, dans le cadre d'un colloque sur la discrimination².

1. *Rapport d'activités, 2007-2008.*

2. *Rapport d'activités, 2010-2011.*

Le projet **Jeunes femmes critiques** dans le Sud-Ouest de Montréal constitue un autre exemple de projet très participatif. Ce groupe est formé initialement dans le but de participer à un rassemblement pancanadien de jeunes féministes, organisé à Montréal à l'automne 2008, *Toujours RebELLES*. Lors de l'événement, les membres du groupe animent un atelier sur l'hypersexualisation des jeunes femmes. Pour l'occasion, les jeunes femmes conçoivent un outil d'éducation populaire prenant la forme d'un journal dans lequel on retrouve des collages de publicités, des paroles de musique populaire et des témoignages sur l'hypersexualisation.

TOUJOURS REBELLES!

Le rassemblement *Toujours RebELLES! / Waves of resistance* se tient à Montréal du 11 au 13 octobre 2008. L'événement réunit plus de 400 jeunes femmes féministes, âgées de 14 à 35 ans, de partout au Canada, pour leur permettre de se mobiliser pour l'égalité et les droits des femmes. Parmi les enjeux abordés lors des ateliers, mentionnons l'hypersexualisation, la violence conjugale, les agressions sexuelles, les menaces au droit à l'avortement et la progression des discours antiféministes³. Fidèle à ses convictions depuis la marche *Du pain et des roses* et la *Marche mondiale des femmes*, le BCJ participe à ce grand rendez-vous pour renforcer l'engagement des jeunes femmes au sein du mouvement féministe.

3. Comité organisateur du rassemblement Toujours RebELLES (2008, 26 septembre). *Premier rassemblement pancanadien de jeunes féministes à Montréal du 11 au 13 octobre 2008*, CDEACF : cdeacf.ca/actualite/2008/09/26/premier-rassemblement-pancanadien-jeunes-feministes-montreal



À l'issue du rassemblement, le comité décide d'utiliser ce matériel en vue de développer une animation pour les autres groupes du BCJ. Une des membres du comité rencontre notamment les groupes de jeunes mères pour ouvrir la discussion sur l'hypersexualisation⁴. La démarche permet ainsi de croiser les initiatives. Elle montre aussi toute l'importance de l'intervention féministe dans l'approche de l'organisme.

Ces deux projets illustrent la volonté de redonner du pouvoir aux jeunes et de les considérer comme expert·e·s de leur réalité. Le thème de l'hypersexualisation et celui du profilage racial font l'objet de **Web reportages** réalisés par des jeunes issu·e·s du milieu scolaire, une autre stratégie qui vise à donner plus de visibilité à la parole des jeunes, tout comme les **tables de jeunes**, ou autre espace d'expression.

Dans la lignée du Festival de créations jeunesse des années 1980, un projet « par et pour » les jeunes a été mis sur pied en 1999 dans le secteur de LaSalle afin de réaliser une activité rassembleuse : un **Festival Hip Hop**. L'objectif est d'en faire une activité annuelle, offrant aux jeunes un espace d'expression de la culture *Hip Hop* montréalaise (performances musicales, graffitis, danse, etc.). Ce fut le premier de nombreux festivals organisés par les jeunes du BCJ. Le **Festival Jeunesse Longueuil** et le projet **Arts de rue** à Verdun en sont ses héritiers directs ! Au fil des ans, le festival a pris plusieurs formes et a su se réinventer, offrant notamment plus de place aux échanges et aux conférences. Le projet Arts de rue à Verdun a, pour sa part, mis de l'avant au milieu des années 2010 le côté féministe des arts de la rue.

4. *Rapport d'activités, 2008-2009.*



Le comité jeunes de la vie associative est entre autres à l'origine d'une sortie médiatique remarquée pour dénoncer l'inaction du gouvernement à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse, déclarée par l'Organisation des Nations unies (ONU) en 2011. Les jeunes du BCJ y voient un manque de vision sur le sort réservé à la jeunesse dans la société québécoise. Ils et elles en profitent pour critiquer l'absence de consultation sur les programmes sociaux qui

les concernent et l'abolition récente du Conseil permanent de la jeunesse, la seule instance de concertation qui leur permettait d'influencer les décisions politiques⁵.

En octobre 2011, un travailleur communautaire jeunesse du BCJ anime un séminaire sur le travail social communautaire à l'Institut supérieur du service social de Mulhouse (l'ISSM) en France. Après ce séminaire, le travailleur du BCJ propose de réfléchir au montage d'une université populaire d'été France / Québec qui réunirait des citoyens·ne·s, des jeunes, des étudiant·e·s et des professionnels·le·s autour de démarches participatives. L'ISSM s'associe au projet et l'**Univers'Cité populaire d'été** (UPÉ) se tient à Mulhouse en 2012.

Par la suite, le BCJ décide de s'engager dans un nouveau projet d'envergure pour faire résonner la voix des jeunes dans la sphère politique : une grande rencontre réunissant des participant·e·s de partout au Québec et comprenant un volet international permettant d'échanger avec des jeunes et des intervenant·e·s jeunesse de la France. La démarche repose sur un comité organisateur d'une quinzaine de jeunes⁶, accompagné par l'équipe de travail. En préparation à l'événement, ce comité réalise une tournée de plusieurs mois à travers le Québec⁷ pour entendre les préoccupations des jeunes et préparer la programmation. Plus de 500 jeunes sont alors rejoint·e·s. Les thèmes qui ressortent des discussions sont variés et concernent autant la politique, le racisme, le logement, l'emploi,

5. *Rapport d'activités*, 2011-2012.

6. Les jeunes du comité organisateur proviennent des trois territoires desservis par le BCJ ; ils et elles font partie du Groupe jeunes hommes, du Groupe jeunes femmes, de jeunes locataires engagé·e·s dans la vie communautaire active et de jeunes rencontré·e·s en travail de milieu et sensibilisé·e·s à l'importance de la voix des jeunes dans l'espace public.

7. Onze régions sur dix-sept sont visitées : Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Estrie, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Mauricie, Montréal, Laval, Montérégie, Lanaudière, Saguenay-Lac-Saint-Jean.

l'homophobie et les discriminations sexuelles, les rapports avec la police, les drogues, l'intimidation que l'éducation. Entre-temps, certains partenaires nationaux se réunissent à quelques reprises en appui à l'organisation du projet : le ROCAJQ, le Regroupement des Auberges du cœur et le Regroupement des maisons de jeunes du Québec.

Grand moment d'effervescence dans l'histoire du BCJ en 2013, le deuxième rendez-vous de l'UPÉ (deux jours) et le **Sommet des jeunes** (trois jours) rassemblent plus de 150 participant·e·s pendant une semaine. Le contenu reflète les thèmes identifiés lors de la tournée. Suivant une approche « par et pour », plusieurs activités sont animées par des jeunes et ouvertes exclusivement aux jeunes. L'objectif est de leur permettre de délibérer plus librement et de développer leur autonomie.

Le Sommet mène à une série de recommandations et de revendications visant l'amélioration des conditions de vie des jeunes, principalement ceux et celles en situation de marginalisation. Ces demandes sont soutenues pendant un temps par le comité



Photo : Pedro Ruiz



organisateur, qui reste actif à la suite du Sommet. Elles inspirent aussi fortement les prises de position du BCJ lors des consultations sur la nouvelle politique québécoise de la jeunesse en 2014. Quelques mois plus tard, le comité organisateur jeune sollicite le ROCAJQ (regroupement dont le BCJ est membre) pour lui demander de porter les recommandations et les revendications débattues et adoptées durant le Sommet selon les principes de l'action communautaire autonome.

LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA JEUNESSE

Après avoir tenu des consultations régionales, le gouvernement dépose en 2014 un livre blanc pour annoncer le contenu de la future politique québécoise de la jeunesse. Le BCJ se montre très critique du document, notamment parce qu'il prend peu en compte le vécu des jeunes marginalisé·e·s qui éprouvent des difficultés particulières dans leurs parcours. Les priorités identifiées, telles que les saines habitudes de vie et l'entrepreneuriat jeunesse, ne correspondent pas non plus aux enjeux mis de l'avant lors du Sommet des jeunes⁸. Bien que ce point de vue soit partagé par plusieurs autres organismes communautaires jeunesse, la politique est tout de même adoptée en 2016 et s'applique encore aujourd'hui⁹.

8. *Rapport d'activités*, 2013-2014.

9. Secrétariat à la jeunesse (2016). *Politique québécoise de la jeunesse 2030. Ensemble pour les générations présentes et futures*.
Gouvernement du Québec : www.jeunes.gouv.qc.ca/publications/documents/pqj-2030.pdf



L'approche « par et pour » a également suscité une remise en question du rôle des travailleur-e-s vis-à-vis des jeunes et le partage des responsabilités dans le fonctionnement collectif de l'organisme.

Pour prendre un pas de recul, le BCJ se lance donc, au milieu des années 2010, dans une autre démarche de réflexion stratégique. Afin d'actualiser ses pratiques, le BCJ organise notamment des fins de semaine d'échanges sur chacun des quatre grands principes de l'approche du BCJ (préjugé favorable aux jeunes, éducation populaire, intervention féministe et intervention tenant compte du racisme et de l'oppression vécue)¹⁰. On y discute aussi de la pos-

10. Entretien avec François-Xavier Charlebois.



ture des travailleur·e·s et de la répartition du pouvoir au sein de l'organisme. La réflexion est partagée avec les jeunes et les représentant·e·s de la communauté qui participent aux instances.

Après maints échanges et remises en question, cette démarche mène à revoir l'énoncé de mission du BCJ. Adopté par l'assemblée générale en 2017, le nouvel énoncé se lit comme suit :

Accompagner les jeunes dans leur cheminement vers une plus grande autonomie, dans la recherche et la mise en œuvre de solutions pour l'amélioration de leurs conditions de vie, dans une perspective de transformation sociale¹¹.

La notion d'accompagnement dans ce nouvel énoncé répond à certains questionnements soulevés depuis le *Sommet des jeunes* sur le rôle des travailleur·e·s. À la différence de l'approche « par et pour », l'accompagnement laisse une place aux travailleur·e·s dans l'action et leur donne la possibilité de cheminer « avec » les jeunes dans une relation dynamique et mutuelle. Tout en demandant humilité et introspection, cette co-construction identifie la posture des travailleur·e·s dans les projets¹².

La composition de l'équipe de travail demeure toujours autant diversifiée. En raison du contexte d'austérité budgétaire qui prévaut à la fin des années 2010, les effectifs sont cependant réduits. L'organisme compte alors tout au plus une douzaine de travailleur·e·s permanent·e·s, réparti·e·s entre ses différents points de services¹³ de Laval, de Longueuil et de Montréal (Sud-ouest et Centre-Nord).

11. *Rapport d'activités, 2016-2017.*

12. Entretien avec Antoine Dubé-Poitras, Rodney Dorvelus, Myriam Ducharme et Audrey Beauchemin.

13. Entretien avec Marie Leclerc.

LA FRAGMENTATION DU FINANCEMENT ET SES IMPACTS

Comme certains résultats de recherche le démontrent¹⁴, les organismes communautaires, dont le BCJ, doivent multiplier leurs sources de financement. Depuis quelques années, pour disposer de ressources suffisantes et maintenir sa programmation, le BCJ doit entretenir des relations avec plusieurs institutions gouvernementales, tant fédérales, provinciales que municipales, et également avec des fondations. Cette fragmentation de son financement se traduit entre autres par une augmentation de la reddition de comptes et un alourdissement du travail de gestion qui, rappelons-le, est une tâche partagée au BCJ. Cette fragmentation nuit aussi au soutien des activités à caractère politique, comme la défense de droits, une composante essentielle de l'approche du BCJ depuis ses débuts. En accord avec le milieu de l'action communautaire autonome, l'organisme revendique toujours un plus grand financement à la mission.

Malgré ce contexte moins favorable, le BCJ continue de développer de nouvelles initiatives pour répondre aux besoins exprimés par les jeunes. En voici quelques exemples.

Un comité de lutte contre l'homophobie et la transphobie, la **Team 17**, est créé à l'initiative de jeunes de la communauté LGBTQ+ du point de services de Longueuil. Le groupe se donne comme objectifs d'informer, de sensibiliser et de démystifier les

14. Depelteau, J., Fortier, F. et Hébert, G. (2013). *Les organismes communautaires au Québec: financement et évolution des pratiques*. IRIS : iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/Communautaire-WEB-02.pdf



orientations sexuelles ainsi que l'identité de genre, de briser les stéréotypes et les préjugés envers la communauté LGBTQ+ à l'aide d'activités de groupe. Chaque année, le 17 mai, le comité organise entre autres un événement dans le cadre de la *Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie*, d'où l'idée derrière le nom du groupe. Les jeunes du comité ont aussi donné une formation sur les préjugés et les stéréotypes liés à la diversité sexuelle et de genre aux autres membres du BCJ¹⁵.

15. *Rapport d'activités, 2018-2019.*

Mon implication au BCJ a commencé lorsque j'étais dans les appartements jeunes mères et impliquée tout d'abord au Café Divers-gens.

Après quelque temps entourée des jeunes et des intervenant·e·s, j'ai ressenti le besoin d'échanger et de discuter de la communauté LGBTQ+ ce qui a été le déclencheur d'une expérience tellement gratifiante et exceptionnelle.

En tant que jeune femme, le BCJ m'a permis de me sentir accomplie car j'ai eu la chance de construire la Team17 tout en étant accompagnée et soutenue, mais aussi la place laissée aux jeunes sur le CA m'a permis d'apprendre tellement de choses. Je pourrais continuer longtemps à vous dire pourquoi le BCJ est si important et merveilleux pour tout ce qu'il est et ce qu'il fait, mais ces paroles résument très bien ce que fait le BCJ pour les jeunes : « On a l'impression de faire partie d'une famille qui vous apprécie et vous montre qu'on est important.

Aux yeux du BCJ, les jeunes ont de la valeur et peuvent arriver à faire un tas de choses dans la vie. C'est fou comme il peut être facile de vivre avec des inconnus et de ressentir autant de bonheur et de pas ressentir cette oppression d'être différente et de pas se sentir rejetée et être encouragée à faire de belles choses dans la vie et réussir à vivre. » Source : film Protège-moi (2013).

Merci mille fois d'exister BCJ!

Mélina

Au moment où j'ai connu le BCJ, j'étais une jeune adulte de 23 qui se cherchait. J'étais avec Méлина, au Café Divers-gens, car elle était à cette époque responsable avec quelques autres personnes du BCJ à Longueuil. Je ne savais pas ce que je voulais faire dans la vie. Pas seulement par rapport à ma carrière mais juste pour tout.

J'ai rencontré des intervenant·e·s sympathiques, compréhensifs et inclusifs. J'ai rencontré des jeunes comme moi, qui ne savaient pas où aller dans la vie, qui se sentaient perdus. J'ai trouvé un endroit où mes idées, mes opinions étaient prises en compte. J'ai trouvé une maison auprès de ces gens. Étant touchée de près pour cette cause, moi et trois autres personnes avons fondé la Team 17.

Nous avons reçu la formation de diversité de genre de l'organisme GRIS-Montréal. Nous avons fait une tournée dans des maisons des jeunes, des groupes et dans des écoles pour adultes ainsi qu'au sein du BCJ.

La Team17 et le BCJ m'ont aidée à me retrouver en tant que personne, mais aussi en tant que citoyenne, militante et en tant que femme pansexuelle cisgenre. Je ne remercierai jamais assez les personnes que j'ai rencontrées dans cet organisme.

J'ai un amour éternel pour le BCJ.

Kass



Le projet du **Café Coop Divers-Gens** est né du besoin de plusieurs jeunes du BCJ de vivre une expérience de travail significative basée sur différents apprentissages. Six à douze jeunes composent le noyau du projet. Les jeunes sont appelé-e-s à animer divers ateliers citoyens auprès d'autres jeunes de la communauté et également en présence de citoyens et citoyennes de tous âges. Les activités ont lieu dans l'espace Café de la Maison de quartier Saint-Jean-Vianney à Longueuil, maison qui a vu le jour en 2015 grâce à l'investissement de divers organismes du milieu, dont le BCJ.

En 2017, le BCJ réalise une consultation auprès de plusieurs ressources de la grande région de Montréal et de plus d'une cinquantaine de jeunes. Les résultats de cette consultation permettent de concevoir une **Trousse d'éducation populaire sur l'autonomie en logement** (TEPAL). Cet outil a pour objectifs d'alimenter la



réflexion sur les pratiques d'intervention en contexte de logement, de susciter la discussion et de créer un espace pour échanger sur les différents aspects du logement temporaire selon une approche d'*empowerment* entre jeunes et travailleur·e·s. Ce projet a permis au BCJ de mettre à jour ses outils et de les partager, ainsi qu'à favoriser les échanges avec les jeunes sur les limites de l'accompagnement en logement temporaire.

Multipliant les luttes contre les différentes formes d'oppression, le BCJ a mis sur pied en 2019, au complexe de HLM de la Place Saint-Martin à Laval, un nouveau groupe destiné aux jeunes femmes racisées noires. Ayant pour titre **Démarche identitaire sans sexisme/Sisterhood**, le projet a permis aux participantes de combattre les stéréotypes sexuels et le sexisme à partir de leurs propres perspectives, en utilisant notamment le concept d'afro-féminisme¹⁶. Au croisement de l'intervention féministe et de l'intervention tenant compte du racisme, deux principes fondamentaux dans l'approche du BCJ depuis plusieurs décennies, ce projet est un autre exemple de la capacité de l'organisme à innover tout en restant cohérent avec sa mission, ses valeurs, ses principes et son histoire.

Dans les dernières années, le BCJ s'est davantage ouvert aux réalités autochtones, en offrant à ses membres des formations sur le colonialisme, l'appropriation culturelle, la décolonisation des savoirs et la posture d'allié·e. Des liens ont été établis avec d'autres organismes qui interviennent auprès des jeunes Autochtones¹⁷. De plus en plus,

16. *Rapport d'activités, 2020-2021.*

17. *Rapport d'activités, 2020-2021.*

le BCJ s'inscrit dans le mouvement de convergence et de solidarité entre les luttes contre les oppressions pour que les jeunes puissent s'accompagner dans leurs combats.

Il y a maintenant plus de 50 ans, le BCJ entamait son parcours pour permettre aux jeunes d'être des acteurs et des actrices de la société. Aujourd'hui, il continue de servir de ressource et d'offrir l'occasion aux jeunes de réaliser leurs aspirations et d'être au centre de la transformation sociale. En s'adaptant à leurs préoccupations et en réfléchissant sur son fonctionnement et ses pratiques pour leur donner une place centrale, le BCJ s'assure de rester actuel.





Liberté

Justice Sociale

Solidarité

« Je veux que le BCJ existe tant qu'il y aura des jeunes laissés pour compte et qui ont de la misère à trouver leur place dans notre société, pour qu'ils puissent avoir une occasion sans pareille de s'é émanciper et de faire profiter la société de leur talent, de partager leurs rêves avec nous. »

Andley



CONCLUSION

**PAR, POUR ET AVEC :
EXPÉRIMENTER ET
CO-CONSTRUIRE
AVEC LES JEUNES**

Valérie Beauchamp, travailleuse communautaire

Danielle Coenga, administratrice

Mélissa Roussel, travailleuse communautaire





Bien que le BCJ ait évolué avec le contexte dans lequel il s'inscrit, sa visée de transformation sociale basée sur les préoccupations des jeunes est présente dès les débuts comme en témoigne le premier chapitre de cet ouvrage. Dès sa fondation, le BCJ propose une nouvelle façon d'accompagner les jeunes en refusant de les percevoir comme des victimes, mais plutôt comme des citoyens et des citoyennes à part entière capables de se mobiliser collectivement pour améliorer leurs propres conditions de vie. De cette vision découle déjà une intervention qui place les jeunes au cœur de la démarche en partant de leurs idées et en leur proposant directement



les outils pour réaliser par eux-mêmes et elles-mêmes leurs projets. Il s'agit d'une approche précurseuse de l'intervention « par et pour » et du principe de préjugé favorable aux jeunes.

En partant de ces approches centrées sur les préoccupations des jeunes, nous avons pu voir, au deuxième chapitre, la multitude de projets émergeant des différents territoires dans lesquels le BCJ est actif. Plusieurs de ces projets se sont par la suite incorporés en organisme communautaire, ce qui représente un legs important du BCJ aux communautés dans lesquelles l'organisme était implanté. Cette expérimentation de nouvelles façons de faire demeurera d'une grande importance pour l'organisme qui a démontré sa capacité à se réinventer face aux défis.

Le chapitre trois témoigne de ces remises en question importantes, particulièrement sur les relations de pouvoir au sein de l'organisme, autant entre les travailleur·e·s qu'entre les travailleur·e·s et les jeunes. En ce sens, la place des jeunes dans les instances du BCJ et leur pouvoir pour influencer concrètement les directions que prend l'organisme continuera à prendre de l'importance dans les années qui suivront.

Le chapitre 4 fait état d'une avancée en ce sens : l'émergence du Camp des jeunes comme événement phare de la vie associative de l'organisme. Par ailleurs, la période documentée dans le chapitre 4 (1995-2007) représente un moment où le BCJ consolide dans son cadre d'intervention son ancrage dans les luttes sociales contre les

inégalités et les discriminations qui affectent les jeunes. Les quatre principes d'intervention élaborés pendant cette période demeurent la façon dont l'approche globale est appliquée dans l'organisme.

Finalement, cet ouvrage se termine au chapitre 5 sur la concrétisation de l'intervention « par et pour » à travers différents projets où la co-construction des actions est poussée plus loin. Mais que retenir de ces cinquante ans d'histoire ?

Le BCJ se démarque puisque ce sont les jeunes qui sont les porteurs et les porteuses des projets de l'organisation. Par conséquent, leurs intérêts teintent les façons de travailler et les buts visés, ce qui amène l'organisme à constamment s'adapter aux nouvelles réalités des jeunes pour être en mesure de les accompagner. Cela témoigne d'une ouverture à l'expérimentation et laisse une grande place à la créativité des personnes impliquées, en vue de trouver de nouvelles voies (et voix) pour mobiliser ses membres dans une visée de transformation sociale.

En ce sens, le BCJ a su garder vivante la culture associée à l'action communautaire autonome héritée des comités citoyens des années 1960, particulièrement en structurant ses interventions selon les principes de l'éducation populaire. Les actions posées par le BCJ, autant dans ses accompagnements individuels que dans ses interventions de groupe vers des projets d'action collective, amènent à une meilleure compréhension de la société, à y porter un regard critique et à construire collectivement des projets. L'intervention pratiquée au BCJ porte ainsi une dimension politique importante. D'ailleurs, lors de sa réflexion stratégique de 2016, l'organisme a réitéré dans sa mission l'importance de la transformation sociale orientée vers les modifications des structures sociales inégalitaires. Cette définition appelle à un partage du pouvoir et des ressources,

ce que le BCJ a appliqué à l'intérieur même de ses instances en s'assurant que l'organisme appartienne d'abord et avant tout à ses membres, soit les jeunes. L'intervention « par et pour » représente une application pratique de la vision de la transformation sociale portée par le BCJ. En se centrant sur les préoccupations des jeunes





et en leur permettant de réaliser par eux-mêmes et elles-mêmes leurs propres projets, le BCJ incarne de façon concrète la possibilité d'une prise de pouvoir par les personnes concernées en partageant les ressources de l'organisme en vue d'une amélioration de leurs conditions de vie.

D'ailleurs, le BCJ s'est interrogé dans les dernières années sur les fondements de ses approches d'intervention ; plusieurs pratiques et projets ont poussé l'organisme à considérer les intersections existantes entre les différents rapports d'oppression qui sont aussi des axes de travail, particulièrement le racisme et le sexisme. Ainsi, plusieurs réflexions ont été menées dans l'organisme sous l'inspiration de l'afro-féminisme et de l'intersectionnalité, ce qui vient teinter les pratiques sur le terrain et favoriser une meilleure compréhension des constructions identitaires et des discriminations qui en découlent. La question est maintenant de savoir comment arriver à une convergence des luttes qui tient compte de ces constats sur les positions sociales des personnes qui les portent, dans un contexte de recul des droits, notamment des femmes, de la fragilisation de la démocratie, de la crise climatique. De plus, dans un contexte d'inflation et de crise du logement sans précédent, la pauvreté apparaît comme un axe transversal pour l'ensemble des réalités des jeunes, tout comme la précarisation des conditions liées au financement des organismes communautaires constitue un défi pour atteindre des objectifs du changement social. Par conséquent, les rapports de classe demeurent un vecteur important pour une réelle transformation sociale. Sans oublier les effets de la période pandémique sur les individualités et sur le sens que la mobilisation collective prend maintenant pour les jeunes.



Le BCJ porte cette épopée riche en mobilisation qu'il était essentiel de documenter pour faire honneur à cet héritage. Cet ouvrage retrace l'histoire de l'organisme, mais aussi, de façon plus large, l'histoire de l'action communautaire autonome jeunesse de la grande région de Montréal. Cette publication démontre la place centrale que le BCJ a occupée à travers les décennies pour le mouvement communautaire montréalais en agissant comme leader de la communauté jeunesse. Par ailleurs, les luttes politiques étant en constante évolution pour atteindre les changements nécessaires à une plus grande justice sociale, cette histoire ne se termine pas ici. Le BCJ poursuit sa visée de transformation sociale en se basant sur les intérêts de ses membres. L'organisme demeure (et demeurera !) un espace citoyen s'inscrivant dans les mouvements sociaux plus larges qui s'attaquent aux inégalités. Une constante reste centrale encore aujourd'hui pour les jeunes dans notre société : **le besoin de créer des solidarités pour assouvir cette soif de justice sociale !**



**Je te parle de rap passion
Un organisme qui est toujours
prêt à passer à l'action
La voix d'une jeunesse en action
Je ne suis pas le rappeur sensation
Des braves et honnêtes gens toujours
partants pour passer à l'action
Si j'ai de quoi à dire je le dirai
sans cesse sans censure.
C'est comme ça c'est sensé
Là où on prime la liberté l'égalité
et la justice sociale
Là où on défie les défis, les enjeux sociaux
Là où le jeune a le droit de veto
Vert le vent du changement an *nou vanse*
On voit l'importance de quelques
choses une fois perdues.
Dans mon pays d'origine la misère,
l'insécurité perdurent
Mais j'ai su me retrouver avec des
travailleurs compétent(e)s
Toujours prêts à aider même
à une heure pétante
On a su me guider même dans mes
humeurs massacrant et méfiantes
Je te parle Le don de soi
Avec des personnes tu peux
parler de quoi que ce soit**

« Lorsque je t'ai rencontré, il y a deux décennies et demie, j'étais un jeune peu sûr de lui, timide et qui ne parlait pas beaucoup. J'ai pas vraiment changé à cet égard... je suis encore jeune, peu sûr de moi et très timide. Avec le recul je n'aurais jamais pu imaginer l'impact que tu aurais sur ma vie. BCJ tu m'as sauvé la vie, au sens propre comme au sens figuré.

Au fil des années, j'ai également ouvert les yeux sur les inégalités qui existent dans notre société. J'ai appris à mieux saisir les enjeux sociaux, à prendre conscience des injustices et à ressentir l'urgence de travailler collectivement pour un monde plus équitable. Les projets que nous avons menés ensemble, les actions entreprises pour faire entendre les voix marginalisées, des jeunes marginalisées, tout cela restera gravé dans ma mémoire comme une source d'inspiration continue.

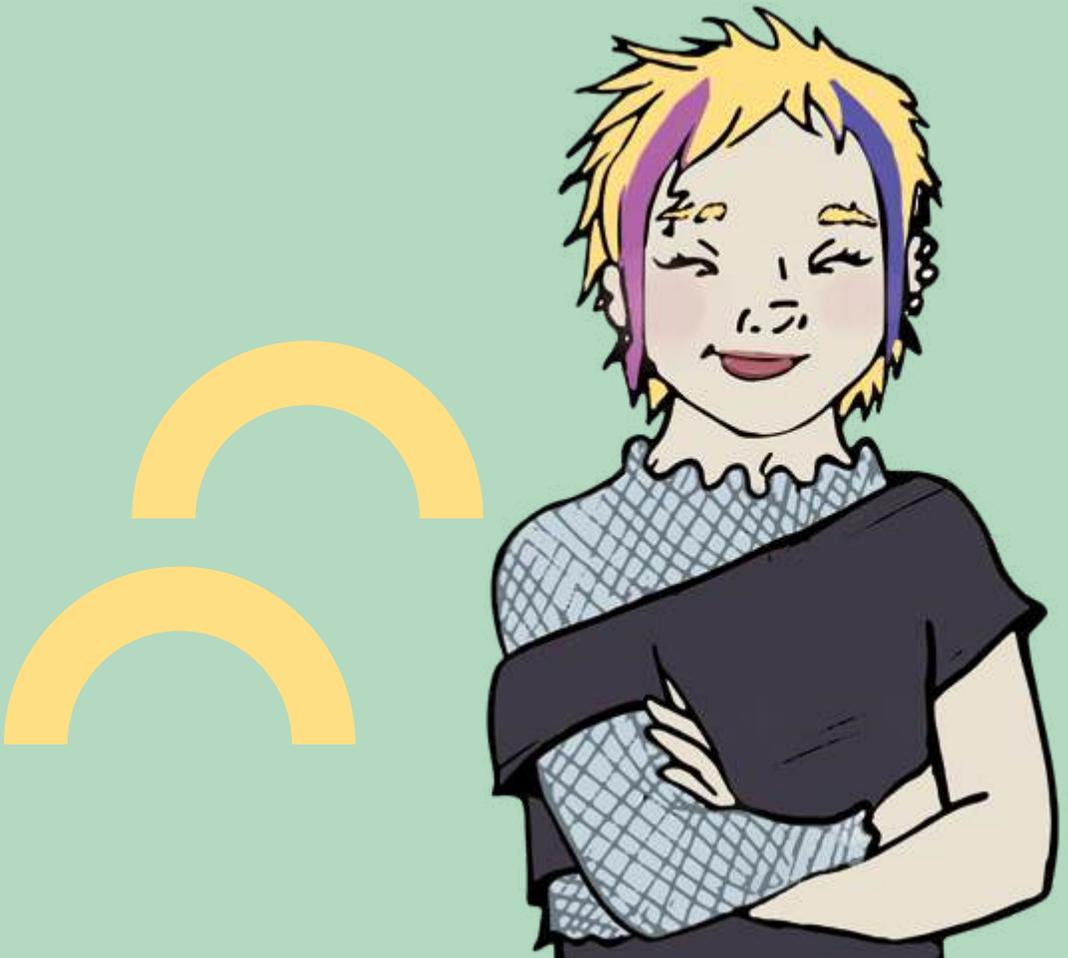
Toi et moi avons vécu des moments difficiles, des épreuves qui m'ont poussé à remettre en question mes choix et mes engagements, à te remettre aussi en question.

J'ai appris à faire cela en te rencontrant... tu m'as appris qu'il fallait parfois confronter nos voix, nos opinions, pour le bénéfice de tous. »

**Rodney, UBUNTU - Humanité,
respect et considération pour l'autre**

TÉMOIGNAGES

L'EFFET BCJ D'HIER À AUJOURD'HUI



Hey tout le monde !

J'ai connu le BCJ en 2012. J'ai fréquenté la maison de jeunes à Laval (PSM). À 2016, j'étais engagée comme animatrice. J'étais animatrice pendant 4 ans et après on m'a donné le poste de carrière d'été en 2019. Je continue à m'impliquer avec le BCJ, et autant avec le groupe TMB (groupe de jeunes femmes noires).

Alice

Heyy guys !

J'ai appris beaucoup de choses mais encore plus grâce aux rencontres les vendredis à mon école. J'ai vraiment aimé les projets sur le black history month ; j'ai rencontré des gens merveilleux et j'ai noué des amitiés à n'en plus finir. Sérieux le BCJ pour moi c'est une deuxième famille. J'ai même eu l'occasion de voyager en France et au Brésil grâce au BCJ.

J'ai aussi fait ma première performance de rap dans un show au Théâtre Berri. Pour moi le BCJ a occupé une place importante dans ma vie et dans mon cœur. Les intervenants sont vraiment cools ; le BCJ c'est juste du beau monde des fous qui aiment la vie comme nous tous !

Samuel Jason

J'ai été impliquée durant une dizaine d'années au BCJ quelque part autour de 2008 à 2018.

J'étais dans le groupe jeunes mères de Parc-X, dans le groupe de jeunes femmes critiques qui a travaillé sur le projet d'hypersexualisation et dans le conseil d'administration, dont un mandat à la présidence.

Pour les membres actifs, vous me voyez peut-être encore dans les assemblées générales annuelles quand je présente les états financiers 😊

Dinah Morency

Mon nom est Samantha j'ai connu le BCJ en 2017.

Je suis allée à une sortie et j'ai commencé à fréquenter régulièrement le BCJ dans le groupe jeunes mère en 2019 je vivais alors des choses très difficiles dans ma vie personnelle.

Le BCJ m'a permis de briser mon isolement entre autres et de lier des amitiés avec d'autres jeunes femmes qui vivaient avec la même réalité que moi. Les intervenantes m'ont écoutée, épaulée et conseillée.

Samantha Believe



Coucou groupe ! Je me présente Lucie 36 ans ! J'ai connu le BCJ en 2007-2008 ! Le meilleur groupe que j'ai fréquenté dans ma vie ! J'ai rencontré des filles géniales. 🥰 😊

Elles ont toujours été là les unes pour les autres ! Plein de belles activités, de rencontres, d'échanges ! Elles ont été là pour moi quand mon accouchement s'est transformé en cauchemar ! M'ont donné tout leur soutien. ❤️ **Bref un organisme, tellement parfait** 😊

Lucie Charest

Dès 2006 j'ai connu l'organisme. J'ai été engagée comme jeune sur le projet de recherche *M'as-tu regardé comme il faut ?*

Ensuite on m'a offert un logement jeunesse et j'ai travaillé sur le projet Hypersexualisation. Ensuite j'ai participé périodiquement en tant que jeune au groupe jeunes mères.

Enfin, j'ai fait des Carrières-Été au sein de l'organisme pendant mes études en Techniques de Travail Social, pour ensuite décrocher deux postes suite à l'obtention de mon diplôme.

Ah oui et j'ai participé à l'organisation d'un colloque à Lille en France ainsi qu'un échange en partenariat avec les Cremis sur le concept du 'Par et Pour'. Un organisme qui a changé ma vie sincèrement. ❤️

Alex-Ann

Bousculant.

Ce qui m'a marqué c'est qu'un organisme ait osé ça, de mettre ensemble des jeunes Blancs et des jeunes Noirs pour ce projet *Et si on faisait connaissance.*

Rodney

Ce qui m'a marquée : mon impuissance comme Blanche, c'était bousculant de voir mon racisme et celui de la société.

Noémie

J'ai aussi été conscientisée par ce projet *Et si on faisait connaissance* car je ne connaissais pas ça le racisme.

Heureusement qu'il y avait deux intervenants, Alerte et Claudine, car il y a eu beaucoup de tensions. Nous sommes allés au fond.

Aujourd'hui on peut prendre les mêmes bases pour parler du racisme.

Fabiola

Le problème, c'est que l'histoire du Québec est silencieuse sur ce sujet. Nous devons nous-mêmes fouiller l'histoire pour forger notre identité propre et être capable de se tenir face aux autres.

Dans mon groupe des années 1990, c'était la création, le plaisir ; il y avait un comité, mais le but c'était notre épanouissement. La société était différente alors.

Aujourd'hui, il y a plus de visibilité, mais pas de réflexion. Le BCI pour moi c'était un lieu avec des ressources pour nos projets, on faisait la cuisine ensemble, on vivait ensemble ; l'idée c'était de se connaître.

Stanley

C'était présent dans les groupes Jeunes parents, Jeunes mères, avec le par et pour. On cuisinait, on jasant, on mangeait mais il y avait toujours des sujets sur les besoins des participants. Ce qui m'a marquée c'est le lien avec les intervenants et la possibilité de rencontres un à un, l'écoute, la compréhension. Vingt ans plus tard, je vois l'impact. Ce support m'a marquée.

Dinah Morency

Le BCJ m'a beaucoup aidé. Je ne savais pas dans quoi je m'en allais après avoir laissé l'école, quelle serait la prochaine étape. J'avais besoin de faire entendre ma voix, d'un milieu où je me sentirais écouté, où je pouvais être moi-même, m'exprimer, me défouler. On m'a permis de m'ouvrir, on m'a mis à l'aise. J'ai compris que ce que je vivais n'était pas la fin de ma vie et qu'il y a toujours une autre page à écrire. C'est le moteur qui m'a accompagné, dépanné, emmené vers la route que je devais prendre pour pouvoir avancer.

Samuel





Personnellement j'ai beaucoup grandi dans les échanges avec les gens, les travailleurs. Alerte amène des questions qui challengent, qui amènent à réfléchir. J'ai participé et appris sur la gouvernance, au CA et aujourd'hui je suis dans le domaine de la gestion et de la comptabilité. J'ai amélioré ma bienveillance envers les autres, pour les reconnaître et travailler de façon collective vers un but commun même s'il y a des divergences.

Dinah

Au BCJ, je me suis épanoui ; je suis passé de jeune décrocheur à quelqu'un qui a du pouvoir sur sa vie. Aujourd'hui je travaille dans le communautaire depuis six ou sept ans. Les intervenants m'ont beaucoup aidé et aujourd'hui je travaille de la même manière qu'ils l'ont fait avec moi.

Jean-Marie

Les jeunes posent des questions que les travailleurs ne pensent pas à poser. Le par et pour n'a pas de sens s'il n'y a pas de jeunes au CA car c'est là que les décisions sont prises.

Ça permet de connaître le regard des jeunes dont les réalités changent. Je dis ça aujourd'hui, mais je ne l'aurais pas dit comme ça en tant que jeune.

Dinah

Avoir des jeunes au CA donne le pouvoir de vulgariser aux autres jeunes après, car j'ai posé des questions, j'ai compris les gros mots et je peux les expliquer ensuite.

Le BCJ c'est que ton projet est aussi le projet collectif, ce qui amène plus d'idées et d'aspects que t'aurais peut-être pas pensé tout seul.

Fabiola

Mon expérience au BCJ m'a amené à aller travailler sur un projet au ROCAJQ, avec deux autres jeunes, où on a obligé les organismes membres d'avoir au moins un jeune (de moins de 35 ans) sur leur CA. C'est le BCJ qui m'a permis d'avoir cette expérience-là, c'est vraiment riche.

Younouss

On ne sait pas trop à quoi s'attendre au début.

Mais ça m'a permis de comprendre comment ça fonctionne, je me suis sentie importante. Vraiment. C'est quand même spécial qu'un organisme fasse cette place-là à des jeunes, c'est à un autre niveau.

En tant que jeunes, et le regard des autres jeunes qui sont représentés. Et quand on amène notre point de vue, ça amène une plus grande sensibilité à l'organisme.

Expérience inoubliable. J'ai réalisé que j'avais du leadership, et ça m'a permis plus tard de m'engager dans l'entreprenariat [...] quand on est encouragée à faire quelque chose, on peut briser les murs !

Djeneba



J'avais une expérience dans un autre organisme sur un CA, mais pas très favorable.

J'ai toujours trouvé que les pré-rencontres, la formation, sont un réel accompagnement pour qu'on sache de quoi on parle, et qu'on ne se sente pas comme un p'tit pion utilisé pour un rapport annuel ou autre, on se soucie réellement de notre opinion. D'un côté plus personnel, ça m'a permis de comprendre la structure du BCJ.

On pouvait voir à travers la structure, le budget à quel point le BCJ est gros.

Jean-Victor

Le BCJ me tient à cœur, il a beaucoup fait pour moi. Participation au groupe de jeunes mères en tant qu'éducatrice auprès des enfants, organisation d'activités au Jardin botanique, etc., échanges, lieux de rencontres, tout était abordé sans tabou, avec plaisir, on a une voix, un droit de parole, a permis de s'affirmer dans certaines choses. Merci Audrey, Alerte, Josée !!!! **À l'écoute, toujours disponibles.**

Merci ! Belle expérience !!!

D'autres jeunes (Judeisy), ont été en France, opportunité fabuleuse, expérience qui ouvre les horizons.

Le BCJ ça nous permet de nous construire, voir le monde, travailler pour sa communauté, que les choses bougent !

Vanessa

Mes projets d'artiste aujourd'hui sont en continuité avec ce que j'ai fait au BCJ à 13 ans. Mon travail sur la transformation sociale vient de là, aider à se transformer, prendre sa place, augmenter sa confiance en soi.

Aujourd'hui je l'applique en art et j'ai toujours été critiqué sur ça, sauf qu'aujourd'hui le social et la communication sont à la mode. La société actuelle exige qu'on soit en relation, d'accepter l'autre. Donner la parole aux jeunes, c'est très important.

J'aimerais savoir : est-ce que Nathalie est toujours là ?

Stanley



Au début, j'étais un peu fermé d'esprit sur certains sujets, des débats très chauds. Au fur et à mesure, j'ai ressenti une transformation. On peut rester fermé sur quelque chose et ne jamais en discuter, mais le fait d'en discuter, chaque semaine, nous amène à respecter le point de vue des autres.

Le BCJ a 50 ans, il y a tout le temps du mouvement, mais la période où je suis arrivé, y'avait des projets sur projets. J'écoute les témoignages, on dirait que ça n'a jamais arrêté !

[...] Les jeunes étaient traités sur un même pied d'égalité ; c'était comme un famille – peu importe les activités du BCJ, peu importe les intervenant-e-s

J'ai aussi eu la chance de participer à un groupe « jeunes Noirs » à Lasalle. Les jeunes ont appris l'histoire des noir-e-s différemment. [...]

Des historiens sont venus nous parler de l'histoire des noir-e-s, vraiment enrichissant. Des choses qui me servent aujourd'hui et pour toute ma vie. Expériences que je partage avec frères et amis, collègues.

En 2013, participation au Sommet des jeunes. Occasion de visiter beaucoup de villes à l'intérieur du Québec, rencontrer d'autres jeunes, discuter avec eux de leurs problématiques, essayer de trouver des solutions avec eux.

Younouss



J'aurais jamais su à quel point on a un gouvernement qui prétend d'être là pour les jeunes, mais que au fond c'est pas vraiment ça. Que les jeunes, c'est juste pour les faire paraître transparents.

Ça m'a permis de rencontrer du monde vraiment sympathique, de voir à quel point on pouvait avoir de l'impact au sein de cette société.

Et aussi de voir à quel point que ces impacts-là pourraient nous suivre dans un avenir plus loin.

Anonyme

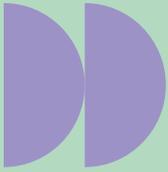


Pendant longtemps je pensais que j'étais stupide.

Ça m'a pris comme dix-huit ans pour réaliser que j'étais pas stupide. Pis ça m'a pris vraiment dix-neuf ans pour vraiment intégrer, vraiment me trouver intelligente.

Pis c'est entre autres grâce au BCJ aussi.

Anonyme



Je trouve ça difficile parce que si tout le monde avait une conscience collective, si on était capable de laisser le culte de la personnalité pendant quelques instants, ce seraient nos connaissances à nous tous qui nous feraient travailler beaucoup plus efficacement.

Mais là, on travaille beaucoup, de façon isolée, chacun dans son coin, pis c'est difficile après de mettre tout ça ensemble. Mais c'est ça, le projet.

On met tout ce qu'on a.

Anonyme

Ce projet-là, [Sommet des jeunes], ça m'a donné plus de motivation et l'envie de faire plus encore dans la société. Pis pour moi aussi, de faire quelque chose, de me prouver que je suis bon à quelque chose.

Maintenant, je me vois comme un jeune du BCJ pis je m'implique à fond ; pis c'est pas encore fini ce projet-là parce qu'il faut qu'on termine qu'est-ce qu'on a commencé pour laisser aux prochains jeunes qui vont venir après nous qu'est-ce qu'on a fait, pis ils pourront continuer sur ce chemin-là.

Anonyme

... ça m'a fait réaliser que... si je voulais, si j'avais plus confiance en moi, je pourrais être un leader. Avant j'aurais jamais pensé ça. C'est sur mon estime de moi que ça m'a vraiment aidée. C'est vraiment grâce au BCJ que mes yeux sont plus ouverts au niveau de la politique. J'avais toujours voulu m'impliquer depuis que j'étais petite, pis en le faisant, ça me fait encore plus réaliser à quel point c'est important. [...] Pis je trouve que être dépendant, entre guillemets, à l'implication, c'est quand même une dépendance plus saine qu'être dépendant à la drogue [...]

Anonyme

« En réalité ça a tout changé.

Tout. Tout. Ça m'a permis de voir qu'est-ce que j'aimais faire, dans quoi j'aimais m'impliquer, pourquoi je devais défendre certaines choses. Ça m'a aussi entrée un peu dans l'univers des militants, militantes. Ça m'a ouvert l'esprit. Je pense que avant le projet, y avait un certain manque dans ma vie, je savais pas c'était quoi, mais je me suis rendu compte que c'était mon implication citoyenne. Pis ça me complète ; j'aimerais ça le dire : mon implication citoyenne me complète. »

Anonyme

« Mes parents ont toujours renié la politique ; y voulaient rien savoir, mais j'ai appris que j'en cherchais de la politique, j'aime ça. Ça m'anime. J'aimerais faire valoir mes opinions pis celles de tous les jeunes du Québec. C'est ça qu'on a fait au Sommet, pis c'est super beau. C'est ça que ça m'a apporté à moi, ça m'a tout apporté. »

Anonyme



« L'atelier sur les femmes noires du Québec [...] m'a permis de prendre conscience des femmes noires qui ont marqué le Québec. Je me rends compte qu'il y a des femmes qui ont fait des choses avant nous, c'est inspirant. »

Anonyme



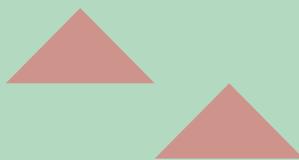
Une fois que tu as la piquête BCJ, tu ne le quittes jamais !

Il sera toujours, à vie, dans nos cœurs. Il m'a permis de grandir, moi et mon enfant. Même si je suis 'vieille' je pourrai toujours contacter les intervenantes [le BCJ].

Les intervenantes sont des perles, je ne les remercierai jamais assez pour tout le bagage qu'on m'a donné. Il n'y a pas de mot pour expliquer ce que le BCJ a fait. Surtout la place offerte aux jeunes. Unique.

On espère que les jeunes vont prendre le relais et que le BCJ sera là pour encore longtemps.

Christella



« L'atelier sur le colorisme, au chalet, m'a permis de comprendre visuellement les différentes oppressions qui nous entourent, de voir les différentes réalités.

On est toutes des femmes noires, mais on ne vit pas toutes les mêmes oppressions. »

Anonyme

Le mot qui vient en tête : Catalyseur, unificateur.

Peu importe le projet, il y avait cette ouverture d'esprit, cette réelle interaction et le souci de nous aider à réussir notre vie. Nous étions des jeunes (2e génération d'immigrants) qui ne sentaient pas qu'ils avaient leur place, et on ne savait pas trop comment la faire, et comment la prendre.

Ç'a fait la différence pour moi.

Djeneba

Le BCJ est comme un ramassis de marginaux, mais aussi un organisme marginal à travers les autres organismes communautaires.

C'est étonnant comment il y a toujours quelque chose à apprendre au BCJ. Web reportage, le camp, ensuite les logements et les groupes jeunes mères, les jeunes racialisés, etc. [...]

Aujourd'hui, j'essaie de mettre en application les principes que j'ai appris, l'égalité envers les autres, accueillir les autres. Le but du BCJ c'est la transformation sociale, peu à peu ça se fait, on change les mentalités, petit à petit.

Le BCJ pour moi restera toujours précieux. Catalyseur. Liberté, solidarité, justice sociale, c'est ancré en moi !

Jean-Victor



Le mot qui vient en tête : Grandir. Je me suis impliquée dans différents projets dont le Festival jeunesse.

Très beau projet, rencontré plusieurs personnes, ça m'a permis de grandir, acquérir des expériences de travail en équipe, leadership, du début à la fin du projet.

Aussi, le Projet Haïti, monté avec des étudiant·e·s de Lemoyne d'Iberville pour l'inauguration d'une école à Duverger en Haïti. Le BCJ m'a aussi permis de m'impliquer dans d'autres activités, pour le droit au logement par exemple, et le groupe jeunes mères, qui m'a permis de réaliser qu'en tant que mère monoparentale, je ne suis pas toute seule.

Christella

Le mot qui vient en tête : Grandir.

Ce qui m'a toujours fasciné, c'est les questions sur les enjeux sociaux qui revenaient constamment dans les échanges, ça a changé ma façon de voir les choses. **Ça m'a permis de me développer, personnellement et professionnellement, ce que je ne pensais jamais faire.** Je suis même impliqué au CA du BCJ.

L'espace est là, tu veux t'impliquer, profite-en ! C'est ce que j'ai fait, j'en ai profité au max. **La gestion collective, wow !**

On ne voit ça nulle part. La pièce de théâtre [sur le logement] a vraiment fait du bien et Arts de rue sont mes deux coups de cœur !

Jean-Victor

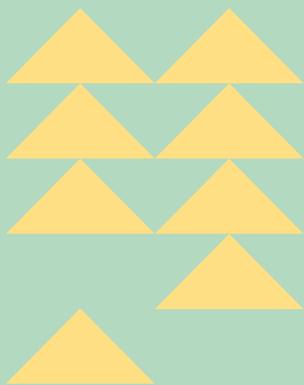
Je me suis vraiment rendu compte que le BCJ était un collectif, j'ai été dans des réunions d'équipes, RTPS, etc.

Mais je l'ai vraiment vu quand je suis allé dans d'autres organisations hiérarchiques ou tout vient d'en haut. Et je me disais, mais non, ça ne peut pas marcher comme ça, c'est qui qui prend les décisions ?

Ça fait vraiment du sens, si on veut promouvoir l'égalité, il faut l'avoir dans l'organisation, sinon ça manque de cohérence. Je trouvais ça révolutionnaire ! J'avais et je n'ai toujours jamais vu ça [...]

Le BCJ est très idéaliste, mais ça marche pareil, ça m'a montré qu'il ne faut pas avoir peur de rêver.

Jean-Victor





Révolutionnaire !

Ça amène à la responsabilité, la créativité, et ça crée l'unité aussi pq le fait de savoir qu'on prend les décisions ensemble, c'est rarissime, on y va tous ensemble, tout le monde a le sentiment d'avoir accompli quelque chose. Tout le monde a une influence, sentiment d'être important, notre voix est importante, on reçoit, on met sur la table et tout le monde décide. **C'est révolutionnaire !**

Les chances de réussite sont plus grandes parce que ça répond à un besoin, par les travailleur-e-s sur le terrain qui ont vu les choses. **Ça fait beaucoup de sens, mais fallait que quelqu'un y pense !**

Djeneba

C'est intéressant de la manière dont ça marche, où tout le monde est impliqué, pas de boss, pis quand il y a quelque chose à régler, on se parle, tout le monde est à l'écoute. Et ça nous fait comprendre que le BCJ est là pour les jeunes. **Tu veux faire quelque chose vas-y !**

On élabore un projet et on est accompagné pour monter le projet, on fait des rencontres, ça dépend de nous. **Tu sens que l'organisme est là pour toi.** Tout fait sens et l'accompagnement est là. On doit s'impliquer et le faire, personne ne va le faire à ta place (on ne peut pas se dire tout le monde va le faire et personne ne va le faire, on le fait, jusqu'au bout !

Younouss





ANNEXE

LISTE DES TRAVAILLEUR-E-S RENCONTRÉ-E-S EN ENTRETIEN

Pierre Maheu - Premier directeur général

Jean Isseri - Intervenant

Gilles Lamoureux - Travailleur de rue, formateur

Lise Gervais - Intervenante

Gilles Tardif - Premier secrétaire-exécutif

France Tardif - Documentaliste

Alice Dionne - Intervenante

Jean Fiorito - Intervenant

Mario Gagnon - Intervenant

Michel Parazelli - Intervenant

Julie Beaudoin - Intervenante

Claudine Laurin - Secrétaire-exécutive

Manon Rioux - Travailleuse communautaire

Céline Bourque - Travailleuse communautaire

Sébastien Rivard - Travailleur communautaire

Caroline Stewart - Travailleuse communautaire

Nathalie Boucher - Adjointe administrative

Alerte Avril - Travailleur communautaire

Lazard Vertus- Travailleur communautaire

Johanne Lamer - Travailleuse communautaire

Audrey Beauchemin - Travailleuse communautaire

Josée Lavigne - Travailleuse communautaire

Carole Drolet - Travailleuse communautaire

Audrée Thériault-Lafontaine - Travailleuse communautaire

Mélanie Gélinas - Travailleuse communautaire

Catherine Pilon - Travailleuse communautaire

Marianne Bousquet - Travailleuse communautaire
Marie Leclerc - Coordinatrice
François-Xavier Charlebois - Travailleur communautaire
Antoine Dubé-Poitras - Travailleur communautaire
Rodney Dorvelus - Travailleur communautaire
Myriam Ducharme - Travailleuse communautaire

LISTE DES JEUNES AYANT PARTICIPÉ AUX RENCONTRES D'ÉCHANGE OU LIVRÉ UN TÉMOIGNAGE

Samuel Jason
Fabiola Dasque
Noémie Bélanger-Roberge
Jean-Marie Lamothe
Stanley Février
Dinah Morency
Samantha
Emily Tanzina Bhuyian
Younouss Thiaw
Christella Thénéus
Vanessa Pierre
Jean-Victor Blouin
Djénéba Thiam
Alex-Ann Adams
Kassandra Simms
Mélina Sirois
Alice Ndayikengunikiye
Lucie Charest
Emilie Bergeron Boyer

LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS DU BCJ

Programmation à la fondation, février 1970

Document de fondation, 7 mai 1970

Lettres patentes, 1 décembre 1970

Bilan, 10 octobre 1973

Avec les jeunes, BCJ et Fédération des CLSC du Québec, 1980

Historique de la formation d'un collectif d'animation, 1982

Monographie du BCJ Villeray, 12 avril 1984

Le BCJ, 15 ans de différence, BCJ, 1985

Intervention et action communautaire. Le BCJ en évolution, 1994

Démarche de 1995 vers un cadre d'intervention, 2007

Cadre de gestion de l'organisme, février 2012

Bilan et recommandations, Sommet des jeunes, 2013

Rapports annuels et rapports d'activités :

1971-1972, 1972-1973, 1975-1976, 1977-1978, 1978-1979, 1979-1980, 1980-1981, 1981-1982, 1982-1983, 1983-1984, 1984-1985, 1985-1986, 1986-1987, 1987-1988, 1988-1989, 1989-1990, 1990-1991, 1991-1992, 1992-1993, 1993-1994, 1994-1995, 1995-1996, 1997-1998, 1998-1999, 1999-2000, 2000-2001, 2001-2002, 2002-2003, 2003-2004, 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020.

BIBLIOGRAPHIE

- Bergeron-Gaudin, J.-V. et Jetté, C. (2021). *Le transfert de l'innovation sociale : le cas du soutien communautaire en logement social au Québec*. CRISES. crises.uqam.ca/wp-content/uploads/2021/02/CRISES_ET2101.pdf
- Binhas, L. (2018). *Les repères en économie sociale et en action communautaire : panorama du secteur et de sa main-d'œuvre* (Enquête nationale, édition 2018). CSMO-ÉSAC : www.csmoesac.qc.ca/assets/medias/documents/CSMOesac_lesreperes_2018.pdf
- Biron, L., Charbonneau, L. et Morin, L. (2010). Les adolescentes et l'accès à la contraception. *Revue du CREMIS* 3(2), 8-14.
- Bourbeau, A. (2009). *La réorganisation de l'assistance chez les catholiques montréalais : la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises et la Federation of Catholic Charities*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.
- Centraide (2022). *Historique*. www.centraide-mtl.org/historique/#tab-1974
- Comité organisateur du rassemblement Toujours RebELLES (2008, 26 septembre). *Premier rassemblement pancanadien de jeunes féministes à Montréal du 11 au 13 octobre 2008*. CDEACF : cdeacf.ca/actualite/2008/09/26/premier-rassemblement-pancanadien-jeunes-feministes-montreal
- Depelteau, J., Fortier, F. et Hébert, G. (2013). *Les organismes communautaires au Québec : financement et évolution des pratiques*. IRIS : iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/Communautaire-WEB-02.pdf
- Deslauriers, J.-P., avec la collaboration de Paquet, R. (2003). *Travailler dans le communautaire*. Presses de l'Université du Québec.
- Divay, G., Séguin, A.-M et Sénécal, G. (2005). Le Canada. Dans F. Dansereau (dir.), *Politiques et interventions en habitation communautaire. Analyse des tendances récentes en Amérique du Nord et en Europe*. Presses de l'Université Laval.
- Fontaine, A. (2010). Le travail de rue dans l'univers de la rue. *Criminologie* 43(1), 137-153.

Giraud, I. (2001). La transnationalisation des solidarités : l'exemple de la marche mondiale des femmes. *Lien social et Politiques* 45, 145-160.

Hébert, G. et Posca, J. (2018). *Détournement d'État. Bilan de quinze ans de gouvernement libéral*, Montréal, Lux éditeur.

Institut de la statistique du Québec (2022). *Estimations de la population selon l'âge et le sexe, Québec. 1^{er} juillet 1971 à 2022*. Gouvernement du Québec. statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-le-quebec/tableau/estimations-de-la-population-selon-lage-et-le-sexe-quebec#tri_pop=10

Joyal, R. et Provost, M. (1993). La *Loi sur la protection de la jeunesse* de 1977. Une maturation laborieuse, un texte porteur. *Les Cahiers de droit* 34(2), 635-677.

Lavallée, J. (2015, 21 mai). Marche Du Pain et des roses. *L'Encyclopédie canadienne* : www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/marche-du-pain-et-des-roses

Mercier, C., Panet-Raymond, J. et Lavoie, J. (2020). L'évolution des pratiques communautaires au Québec. Dans J. Lavoie et J. Panet-Raymond, *La pratique de l'action communautaire* (4^e éd., p. 3-69). Presses de l'Université du Québec.

Pagé, G. (2018). La pratique du travail social dans le champ de la protection de la jeunesse au Québec : évolution, transformations et enjeux. Dans J. Grenier et M. Bourque (dir.), *Les services sociaux à l'ère managériale* (p. 93-114). Presses de l'Université Laval.

Parazelli, M. (1989). Être jeune aujourd'hui. *Nouvelles pratiques sociales* 2(2), 185-190.

Plourde, A. (2021). *Le capitalisme, c'est mauvais pour la santé. Une histoire critique des CLSC et du système socio-sanitaire québécois*. Écosociété.

PlAMP (2022). *Historique* : piamp.net/le-piamp/historique/

René, J.-F. (1991). L'organisation communautaire avec les jeunes. Dans L. Doucet et L. Favreau (dir.), *Théorie et pratiques en organisation communautaire* (p. 275-291). Presses de l'Université du Québec.

Saint-Arnaud, J. (2001). Désinstitutionnalisation et responsabilité de l'État dans l'accessibilité aux services en santé mentale au Québec. *Éthique publique* 3(1) : journals.openedition.org/ethiquepublique/2622

Secrétariat à la jeunesse (2016). *Politique québécoise de la jeunesse 2030. Ensemble pour les générations présentes et futures*. Gouvernement du Québec : www.jeunes.gouv.qc.ca/publications/documents/pqj-2030.pdf

Vaillancourt, J.-G. (1981). Évolution, diversité et spécificité des associations écologiques québécoises : de la contre-culture et du conservationnisme à l'environnementalisme et à l'écosocialisme. *Sociologie et sociétés* 13(1), 81-98.

Vultur, M. (2003). Le chômage des jeunes au Québec et au Canada. Tendances et caractéristiques. *Relations industrielles* 58(2), 232-257.

LES DIFFÉRENTS TITRES PUBLIÉS PAR LE BCJ

Banque d'expériences pour l'animation de groupes en sexualité (1978)

Après le centre d'accueil (1979)

La sexualité des 15-20 : la comprendre, la vivre (1979)

Co-éditeur : Fédération du Québec pour le planning des naissances.

Ça ne peut plus durer (1980)

Prêt pas prêt, j'y va... Diaporama et guide de l'animateur (1981)

Plus ça change, plus c'est pareil. Diaporama et guide d'utilisation (1981)

Aïe... J'suis menstruée! (1981)

Styles et valeurs des jeunes (1984)

Les drogues : des choix à faire. Document d'information (1980) et

Guide d'animation (1985)

Reuves de presse, Dossiers de presse, Dossiers documentaires du BCJ (de 1984 à 1994)

Sexualité et prévention, d'abord l'affaire des jeunes (1985)

Exit pour la vie (1986)

Si boulot m'était conté (1986)

Démarrer une entreprise, ça veut dire quoi? (1986)

La prostitution des mineurs : construction d'un problème social (1987)

Co-éditeur : Projet d'intervention auprès des mineur-e-s prostitué-e-s.

Le dossier noir : Les droits des jeunes en centres d'accueil (1988)
Dans les coulisses de l'intimité sexuelle (1988)
Animer des groupes de parents d'adolescents (1989)
Sais-tu que... Clinique des jeunes St-Denis (1990)
Qui a dit que les jeunes étaient ...?! (1991)
Une bedaine en mouvement (1991)
Intervention et action communautaire, le BCJ en évolution (1994)
L'insoutenable marché de la prévention : Évaluation formative en travail de milieu (1995)
Partir en appartement (1984). Dernière édition (2007)
Actes du Forum sur les Relations entre les jeunes et la police dans Parc-Extension (2007)
Web reportages produits par les jeunes (2007-2017)
Bilan de projet d'appartements supervisés dans la Petite-Patrie (2010)
Jeunes et logement : Mémoire déposé dans le cadre des audiences publiques du FRAPRU (2012)
Sommet des jeunes (bilan et recommandations) (2013)
Prostitution ? Travail du sexe ? QUOI ? (2014)
Trousse TEPAL sur l'autonomie en logement (2017)
Le défi du vivre-ensemble : document synthèse de la démarche Jeunes en logement et la communauté (2019)
Stratégie jeunesse 2021-2026 - mémoire du BCJ (2019)

ON PARLE DU BCJ!

- Tremblay, J. (1981). Sur le front des organismes communautaires. *Convergence*, (I) 4, 15.
- Tremblay, J. (1981). Une interview avec Gilles Tardif. *Convergence*, (I) 4, 16-18.
- Gélinas, H. (1983). Danger : adolescence. *Convergence*, (III) 5, 23-24.
- Beauchamp, H. (1984). Des jeunes en festival. *Jeu* (30), 38-42.
- Cellier, P. (1984). Premier festival de créations jeunesse 1983. *Jeu* (30), 43-45.
- Larocque, S. (1997). Affirmer son homosexualité : difficile mais salubre. *La Presse*, 16 mars.
- Larocque, S. (1997). Comment démythifier l'homosexualité chez les jeunes. *La Presse*, 23 mars.
- Lavoie, D. (1998). Au secours d'une génération bouleversée. *La Presse*, 8 novembre, C 10.
- A.L. (2010). Une centaine de jeunes aboutissent dans la rue. *Le Courrier du Sud*, 8 juillet.
- Breton, P. et Gagnon, K. (2000). Les centres jeunesse ont besoin de changement. *La Presse*, 5 octobre.
- Marchal, M. (2013). Un Sommet des jeunes du BCJ sans financement supplémentaire. *Journal Métro*, 11 juillet, 8.
- Gervais, L.-M. (2013). Sommet des jeunes – Un appel à faire entendre la voix des jeunes marginaux. *Le Devoir*, 15 août.

LE BCJ DANS NOUVELLES PRATIQUES SOCIALES

- Laurin, C. et Stewart, C. (2003). Programme soutien aux jeunes parents : contre qui, contre quoi? *Nouvelles pratiques sociales*, 16(1), 215-221.
- Drolet, C. (2012). Une expérience citoyenne : des parents prennent la parole. *Nouvelles pratiques sociales*, hors-série, hiver (1), 127-139.

LISTE DES PRINCIPAUX PROJETS DU BCJ

Diversion

Association 1850 Laval et Bureau d'aide et d'assistance familiale de Place St-Martin (BAAF)

Le Trait-d'union

Odyssée

Corridors

Café Kek'part

Les cours aux parents

Regroupement des organismes communautaires jeunesse du Montréal métropolitain (ROCJMM)

Place aux jeunes

Recyclage Longueuil

Les jeunes récupérateurs inc.

Ateliers des décapage et finition de meubles

Atelier travail jeunesse

Maison de jeunes (St-Edouard)

Liaisons

Recyclage St-Edouard

Café Calembour

Atelier de décapage

Centre de tri Élan Laval inc.

SOS Alimentaire

Restaurant communautaire Vice-Versa

Moto-roule

Détour (Hébergement et projet Recyclage)

Projet d'intervention auprès des mineur·e·s prostitué·e·s (PlaMP)

Programme d'intervention jeunesse (PIJ)

L'Imagerie, local des jeunes

Projet de travaux communautaires (PTC)

Projet Triangle



Service St-Denis
Collectif de recherche et d'intervention communautaire (CRIC)
Centre de documentation du BCJ
Festival de créations jeunesse
Projet Tangente
Service d'intégration communautaire (SIC)
Programme d'intégration au travail (PIT)
Programme d'organisation du travail (POT)
Club de recherche d'emploi St-Denis
Comité ad hoc sur les droits des jeunes en centres d'accueil
Auberge-In
Groupes jeunes mères
Camp des jeunes
Et si on faisait connaissance
Festival jeunesse Hip hop, Festival jeunesse Longueuil et Arts de rue
Groupes jeunes pères et jeunes hommes
Groupe jeunes femmes critiques
Acquis de droits
Pouvoir sans violence
Univers'Cit  populaire d' t  (UP )
Sommet des jeunes
Tables de jeunes
Caf  Coop Divers-Gens
Team17
Caf  Coop Divers-Gens
Projet CO-LOC (comit s de locataires)
D marche identitaire sans sexisme/Sisterhood
Trousse d' ducation populaire sur l'autonomie en logement (TEPAL)

REMERCIEMENTS

Le Bureau de consultation jeunesse tient à remercier **toutes les personnes** qui ont contribué de près ou de loin à faire du BCJ un organisme vivant au fil des ans et remercie déjà ceux et celles qui poursuivent sa mission aujourd'hui et pour les années à venir. Nous remercions également toutes les personnes qui ont répondu à l'appel et qui ont partagé leur expérience, leur histoire, et qui ont témoigné de leur passion pour le BCJ.

UN MERCI TOUT SPÉCIAL AUX JEUNES. Par votre présence et votre implication au cours des cinq dernières décennies, vous avez contribué à façonner le BCJ pour en faire ce qu'il est devenu aujourd'hui.

Vous nous avez partagé vos aspirations, vos rêves et votre réalité. Vous avez obligé le BCJ à rester un organisme vivant et créatif afin que vos voix aient un écho dans les différentes sphères de la société.

Votre BCJ vous est éternellement reconnaissant !

Le BCJ remercie **Centraide du Grand Montréal** pour sa collaboration à la réalisation de ce projet.



LES LOGOS DU BCJ



© 1970-1980



© 1980-1990



© 2000-2005



© 2010...



BUREAU DE
CONSULTATION
JEUNESSE

© 2016...

**Au final, on fait ce qu'on peut
pour faire ce qui faut
On a tous notre propre parcours,
nos propres défauts
Une histoire à ne pas juger sur
sa page couverture
Un peu d'ouverture d'esprit
te rendra plus mature
Je l'ai compris quand je l'ai vécu,
ouais quand j'ai vu qu'on est vaincus
Convaincus qu'il faut fermer son
coeur pour protéger sa peau
Mais pourtant, c'est l'unité d'un
peuple qui fait sa force
Je suis un jeune Lavallois :
d'ici et d'ailleurs
J'ai appris à vivre dans un milieu
plein de couleurs
J'comprends que les gens de chez
nous peuvent faire ou avoir peur
Suffit d'apprendre à se connaître,
pour voir qu'ensemble, on est meilleurs**

Nahel Laïb



Pour soutenir la mission du BCJ:
bureaudeconsultationjeunesse.org/contact/faire-un-don